

PORTRAIT DE LA RELÈVE AGRICOLE

au Québec 2021



**PORTRAIT DE LA
RELÈVE AGRICOLE**
au Québec **2021**

TABLE DES MATIÈRES

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	7
FAITS SAILLANTS	9
LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE	11
Une proportion plus élevée au Québec d'entreprises agricoles ayant une relève	11
Une relève agricole un peu plus jeune	11
Une croissance continue pour la proportion de la relève féminine	12
Un niveau de formation toujours en hausse	13
L'établissement par démarrage d'une entreprise : une popularité grandissante	13
Deux jeunes sur trois détenant au moins la moitié des parts de leur entreprise	15
Une relève présente dans toutes les régions du Québec	16
La production laitière : le principal secteur d'activité de la relève	17
Des revenus plus élevés pour les entreprises ayant une relève	19
LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE	21
Un niveau de formation plus élevé	21
Une augmentation progressive du taux de diplomation dans les programmes d'études collégiales spécialisés en agriculture	21
Une spécialisation agricole plus fréquente chez la relève établie depuis un certain temps	23
Des parcours de formation différents selon que la relève vient du milieu agricole ou non	23
Personnes diplômées de l'enseignement postsecondaire : des régions périphériques qui se distinguent	24
Personnes diplômées de l'enseignement postsecondaire : des secteurs de production qui se distinguent	26
Une popularité grandissante pour la participation à des stages en entreprise agricole	27
L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE	29
Une croissance de l'établissement par démarrage d'une entreprise	29
Trois jeunes sur quatre établis par transfert familial en activité depuis plus de 5 ans	30
L'influence de la famille avant l'établissement	31
Une proportion grandissante de jeunes titulaires d'un diplôme universitaire	31
Différentes stratégies utilisées pour faciliter l'établissement	32
L'augmentation du volume de production ou de la taille de l'entreprise pour faciliter le projet d'établissement par transfert	33
L'appui d'une entreprise existante pour le tiers des jeunes de la relève établis par démarrage	34
Une variation selon le mode d'établissement pour le nombre de parts acquises dans l'entreprise	34
La compagnie : une structure juridique privilégiée par les entreprises issues d'un transfert	36
La propriété : des différences selon le mode d'établissement	36
Une augmentation de l'utilisation des services-conseils lors de la planification de l'établissement	37
Des modes d'établissement qui diffèrent selon les régions	39

Une baisse de l'établissement par transfert familial dans la plupart des régions	39
Des productions sous gestion de l'offre peu présentes dans les entreprises en démarrage	40
Des modes d'établissement qui diffèrent selon les secteurs de production	41
Les productions végétales favorisées par la relève établie depuis moins de 5 ans	42
LE TRAVAIL, LES REVENUS ET L'ÉPARGNE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE	45
Une augmentation du recours à un travail extérieur à l'entreprise agricole	45
L'emploi extérieur plus fréquent chez la relève en situation de démarrage	45
Des revenus plus élevés pour les jeunes de la relève qui ont repris une entreprise existante	47
Les jeunes en situation de démarrage ou de transfert non apparenté plus nombreux à utiliser leurs outils d'épargne pour acquérir l'entreprise	48
Des outils d'épargne utilisés par près de la moitié de la relève en prévision de la retraite	49
Les diplômées et diplômés universitaires plus nombreux à utiliser des outils d'épargne	49
L'utilisation de l'épargne au moment de l'acquisition plus populaire pour les petites entreprises	50
LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE	53
La présence des jeunes agricultrices en hausse	53
Une faible différence entre les femmes et les hommes concernant l'âge	54
Un âge plus avancé à l'établissement pour la relève féminine	54
De plus longues études pour la relève féminine que pour la relève masculine	55
Une spécialisation en agriculture pour une majorité de jeunes femmes de la relève	56
Une progression de la participation à des stages	57
Le démarrage d'une entreprise plus fréquent chez la relève féminine	58
Peu de variation de la proportion de jeunes agricultrices propriétaires majoritaires	59
Une progression de la proportion de la relève féminine dans la majorité des régions	59
Les femmes toujours plus nombreuses, en proportion, à travailler à l'extérieur de l'entreprise	60
Une accentuation de la présence de la relève féminine dans certains secteurs de production	61
La relève féminine au Québec et au Canada	63
LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA	67
Une diminution du nombre d'exploitations agricoles ayant une relève	67
Des revenus plus élevés pour les entreprises québécoises avec relève	67
Une plus grande part de temps consacrée par les jeunes Québécoises et Québécois à l'entreprise agricole	68
Un plus grand nombre d'entreprises québécoises en production biologique	69
De la vente directe pour une entreprise québécoise sur cinq	70
LA PLANIFICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA	73
Le taux de renouvellement des générations du Québec : le plus élevé au Canada	73
La compagnie privilégiée comme forme juridique par les entreprises agricoles québécoises ayant une relève	74
La planification de l'établissement : peu de changement au Québec	74
ANNEXE QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2021	77

LISTE DES FIGURES

Figure	Description	Page
1	Proportion d'exploitations agricoles composées d'au moins un membre de la relève dans les différentes régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021	11
2	Répartition de la relève agricole établie au Québec, selon les différents groupes d'âge, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	12
3	Proportion de la relève agricole établie, par sexe, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	12
4	Diplôme le plus élevé obtenu par la relève agricole établie, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	13
5	Répartition de la relève agricole selon le mode et la période d'établissement, en 2016 et en 2021	14
6	Parts de l'entreprise acquises par la relève agricole lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	15
7	Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole établie au moment du recensement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	15
8	Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, en 2021	17
9	Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2021	18
10	Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2011, en 2016 et en 2021	18
11	Répartition des entreprises agricoles québécoises ayant une relève, selon le revenu annuel, en 2016 et en 2021	19
12	Répartition de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises, selon le revenu annuel, en 2016 et en 2021	19
13	Proportion de jeunes de la relève agricole établie dont le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé est spécialisé en agriculture, selon le niveau de formation, en 2011, en 2016 et en 2021	22
14	Spécialisation en agriculture selon le diplôme le plus élevé, en 2021	22
15	Diplôme spécialisé le plus élevé obtenu en agriculture par les jeunes de la relève, selon la période d'établissement, en 2021	23
16	Proportion de jeunes de la relève établie ayant un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et centrales, en 2011, en 2016 et en 2021	24
17	Participation de la relève agricole à des stages en entreprise agricole et à des formations en lien avec les activités de leur entreprise durant les 12 mois ayant précédé le recensement, en 2011, en 2016 et 2021	27
18	Proportion de la relève agricole établie, selon le mode d'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	29
19	Proportion de la relève agricole établie, selon le mode et la période d'établissement	30
20	Proportion de la relève qui a eu recours à la location d'actifs, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021	33
21	Répartition de la relève, selon la proportion de parts acquises initialement dans l'entreprise et le mode d'établissement, en 2021	35
22	Répartition de la relève, selon la proportion de parts détenues et le mode d'établissement, en 2021	35
23	Distribution des types de production selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021	41
24	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le diplôme le plus élevé, en 2021	49
25	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le chiffre d'affaires, en 2020	50
26	Proportion de jeunes agricultrices de la relève agricole, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	53
27	Proportion de jeunes femmes, parmi la relève, qui se sont établies en agriculture selon l'année d'acquisition des premières parts, de 2010 à 2020	53
28	Répartition des relèves agricoles féminine et masculine selon les groupes d'âge, en 2011, en 2016 et en 2021	54
29	Âge de la relève agricole féminine lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	55
30	Âge de la relève agricole masculine lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	55
31	Proportion de la relève agricole établie selon le diplôme le plus élevé et le sexe en 2011, en 2016 et en 2021	56
32	Participation de la relève agricole établie à des stages et à des activités de formation, par sexe, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	57
33	Répartition de la relève agricole établie, selon les parts détenues dans l'entreprise et par sexe, en 2011, en 2016 et en 2021	59
34	Répartition de la relève agricole établie, selon le sexe et par secteur de production, en 2021	62
35	Proportion d'agricultrices selon les tranches d'âge au Québec et au Canada, en 2021	64
36	Répartition des exploitations ayant une relève, selon les régions canadiennes et les revenus agricoles bruts, en 2021	68
37	Proportion de la relève agricole établie qui consacre plus de 40 heures par semaine aux activités de l'exploitation agricole, selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021	68
38	Proportion d'exploitations agricoles dont la production est certifiée biologique ou qui sont en transition vers celle-ci, selon les régions canadiennes, en 2021	69
39	Proportion d'exploitations agricoles dont la production est certifiée biologique ou qui sont en transition vers celle-ci, selon les régions canadiennes, en 2016	69
40	Proportion d'exploitations agricoles vendant leurs produits directement aux consommatrices et aux consommateurs, selon les régions canadiennes, en 2021	70
41	Proportion d'exploitations agricoles vendant leurs produits directement aux consommatrices et aux consommateurs, selon les régions canadiennes, en 2016	70
42	Taux de renouvellement des générations d'exploitantes et d'exploitants agricoles selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Description	Page
1	Répartition de la relève agricole établie et de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs, selon les régions administratives, en 2011, en 2016 et en 2021	16
2	Proportion de jeunes de la relève agricole établie dont le diplôme le plus élevé est spécialisé en agriculture, selon le niveau de formation et la période d'établissement, en 2016 et en 2021	23
3	Diplôme le plus élevé obtenu par les jeunes de la relève agricole établie, selon le milieu d'origine, en 2016 et en 2021	24
4	Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé et par région, en 2016 et en 2021	25
5	Proportion de jeunes de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé et par secteur de production, en 2016 et en 2021	26
6	Activités de formation continue selon le sujet, en 2016 et 2021	27
7	Répartition de la relève agricole selon le mode et la période d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021	30
8	Caractéristiques présentées par les jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021	31
9	Diplôme d'études postsecondaires le plus élevé obtenu par la relève agricole, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021	32
10	Exemples de formules utilisées au moment de l'établissement	32
11	Proportion de la relève dont l'entreprise a pris de l'expansion ou diversifié ses activités, selon le mode d'établissement, en 2021	33
12	Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, en 2021	36
13	Statut juridique de l'entreprise selon le mode d'établissement, en 2021	36
14	Nombre de propriétaires de l'entreprise selon le type d'établissement, en 2021	37
15	Proportion de jeunes de la relève possédant plus d'une entreprise, en 2021	37
16	Ressources utilisées par la relève agricole pour s'établir, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021	38
17	Répartition de la relève agricole selon les régions administratives et les modes d'établissement, en 2021	39
18	Distribution de la relève agricole établie dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et 2021	40
19	Distribution du mode d'établissement de la relève agricole selon l'activité principale de l'entreprise, en 2011, en 2016 et en 2021	42
20	Proportion de la relève agricole établie depuis moins de 5 ans selon l'activité principale de l'entreprise, en 2021	43
21	Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021	45
22	Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2021	46
23	Degré d'activité dans l'entreprise agricole chez la relève, selon l'occupation ou non d'un emploi extérieur au cours de l'année précédant le recensement	46
24	Caractéristiques des jeunes de la relève agricole établie selon l'occupation ou non d'un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole, en 2016 et en 2021	47
25	Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021	48
26	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon la catégorie d'âge, en 2021	48
27	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2021	48
28	Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études post-secondaires le plus élevé spécialisé en agriculture et le sexe, en 2011, en 2016 et en 2021	56
29	Activités de formation suivies par la relève agricole établie et ayant un rapport avec les activités de l'entreprise, par sexe, en 2021	58
30	Proportion de la relève agricole établie, selon le mode d'établissement et par sexe, en 2011, en 2016 et en 2021	58
31	Proportion de la relève agricole féminine établie, selon les régions administratives du Québec, en 2011, en 2016 et en 2021	60
32	Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole établie au cours de l'année ayant précédé le recensement, selon le sexe, en 2011, en 2016 et en 2021	61
33	Proportion de la relève agricole féminine établie, par secteur de production, en 2016 et en 2021	61
34	Répartition de la relève agricole établie, selon le sexe et par secteur de production, en 2011, en 2016 et en 2021	62
35	Proportion de jeunes agricultrices et d'agricultrices, selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021	63
36	Variation du nombre d'exploitations agricoles ayant une relève et de l'ensemble des exploitations agricoles, par région canadienne, de 2011 à 2016 et de 2016 à 2021	67
37	Répartition des formes juridiques des exploitations agricoles selon les régions canadiennes, en 2021	74
38	Proportion d'exploitations agricoles ayant réalisé un plan de relève selon l'âge des exploitantes et des exploitants, en 2016 et en 2021	75
39	Répartition de la proportion d'exploitantes et d'exploitants visés par un plan de relève écrit, selon le successeur, au Québec et au Canada, en 2021	75

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Mené de l'automne 2020 au printemps 2021, le Recensement de la relève agricole établie s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs qui étaient âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise. Ces personnes représentent les jeunes de la relève agricole établie.

Pour constituer la base du sondage, le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles de l'année 2020 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été utilisé. Les données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne et d'un questionnaire téléphonique.

Le Recensement de la relève agricole établie a été réalisé pour la quatrième fois en 2021. Ses résultats, qui sont basés sur les mêmes critères que ceux de 2016, de 2011 et de 2006, permettent de suivre l'évolution de la situation des jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles depuis l'année 2006.

Les données du Recensement de l'agriculture de 2021, effectué par Statistique Canada, permettent de porter à l'attention de la lectrice et du lecteur divers éléments qui distinguent les entreprises appartenant à de jeunes agricultrices et agriculteurs dans les différentes régions canadiennes.

Notes à la lectrice et au lecteur

Un changement conceptuel a été apporté à la principale unité statistique utilisée dans le Programme de la statistique agricole de Statistique Canada dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021. Ainsi, le terme « exploitation agricole » (c'est-à-dire la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et déclare des revenus ou des dépenses à l'Agence du revenu du Canada à des fins fiscales. Avant 2021, on entendait par « exploitation agricole » une entreprise dont au moins un produit agricole était destiné à la vente. La nouvelle définition de ce terme peut entraîner une différence dans la classification des divers types d'exploitations agricoles par rapport aux recensements précédents de l'agriculture. Par conséquent, les comparaisons avec les résultats de ces recensements doivent être interprétées avec prudence.

La somme des pourcentages indiqués dans les tableaux et les figures peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

FAITS SAILLANTS

Une relève un peu plus jeune

- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole est passé de 34,2 à 33,2 ans. La proportion de jeunes agricultrices et agriculteurs âgés de 25 à 34 ans est passée de 41 % à 49 %, tandis que celle des 35 à 39 ans, qui était de 56 %, a diminué pour s'établir à 46 %.
- Le Québec affiche le plus haut taux de renouvellement des générations au pays, soit 30 % comparativement à 24 % au Canada. Ce taux est toutefois inférieur à celui de 2016 (38 %).

Une relève de plus en plus formée

- La proportion de jeunes de la relève ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 82 % en 2016 à 86 % en 2021.
- Dans l'ensemble de la relève, la proportion de diplômées et de diplômés universitaires a particulièrement augmenté, passant de 14 % en 2016 à 20 % en 2021.

Une progression continue pour la proportion de jeunes agricultrices

- Les femmes en agriculture sont minoritaires, toutefois, entre 2006 et 2021, la proportion de jeunes femmes dans le secteur agricole a progressivement augmenté de 24 % à 29 %.

Le démarrage d'entreprise toujours en progression

- Lors du recensement de 2021, 36 % des jeunes agricultrices et agriculteurs s'étaient établis en démarrant une entreprise comparativement à 35 % en 2016. Cela confirme le gain de popularité du démarrage d'entreprise observé depuis 2006.
- Près de la moitié (46 %) des jeunes de la relève installés depuis moins de 5 ans se sont établis en démarrant une entreprise (comparativement à 43 % en 2016).
- Le transfert familial demeure le mode d'établissement le plus populaire pour l'ensemble de la relève agricole, bien qu'il soit en baisse (54 % en 2021 comparativement à 56 % en 2016).

La production laitière : le principal secteur d'activité de la relève

- La production laitière est l'activité principale pour un jeune de la relève sur trois (33 %).
- Les grandes cultures arrivent au deuxième rang (15 %), suivies par l'acériculture (11 %) ainsi que les légumes frais et de transformation (9 %).

Une augmentation du recours à un travail extérieur

- En 2021, 44 % des jeunes de la relève ont occupé un emploi en dehors de leur entreprise agricole comparativement à 38 % en 2006 et à 42 % en 2016.
- Un travail extérieur est plus fréquent pour les jeunes de la relève établis par démarrage d'une entreprise (63 %) comparativement à celles et à ceux établis par transfert non apparenté (50 %) ou par transfert familial (30 %).

Un plus grand nombre d'heures consacrées à l'entreprise agricole par les jeunes du Québec comparativement aux autres régions du Canada

- Comparativement aux autres régions du Canada, les jeunes Québécoises et Québécois sont plus nombreux à travailler plus de 40 heures par semaine dans leur entreprise agricole (56 % au Québec et 43 % au Canada).
- Ces proportions sont un peu plus élevées qu'en 2016, où ils étaient 54 % à travailler plus de 40 heures par semaine au Québec et 41 % au Canada.

AGRICOLA

KIOSQUE



1 LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

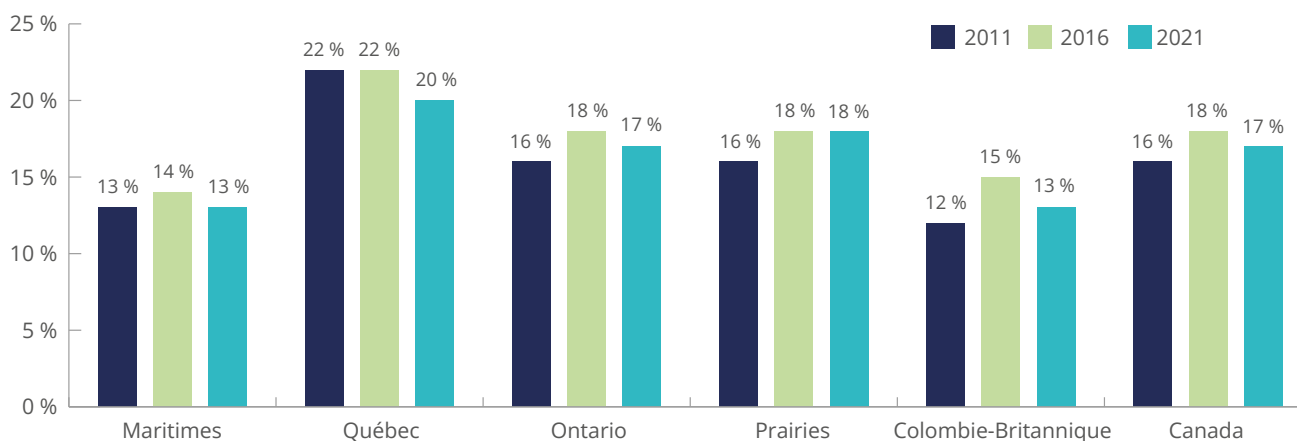
Une proportion plus élevée au Québec d'entreprises agricoles ayant une relève

- Comme les années précédentes, le Québec se distinguait du reste du Canada en 2021 par une proportion plus élevée (20 %) d'entreprises agricoles ayant une relève. Il était suivi des Prairies (18 %) et de l'Ontario (17 %).
- Entre 2016 et 2021, le Québec a connu une baisse de la proportion d'entreprises agricoles ayant une relève. Cette diminution a aussi été observée pour l'ensemble des provinces canadiennes, à l'exception des Prairies.

Selon le Recensement de l'agriculture, en 2021 :

Le Québec comptait 5 793 exploitations avec au moins un membre de la relève. La proportion d'exploitantes et d'exploitants âgés de moins de 40 ans était de 16 % au Québec (6 685 exploitants de la relève), en baisse comparativement à 2016 (18 %).

Figure 1 : Proportion d'exploitations agricoles composées d'au moins un membre de la relève dans les différentes régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021

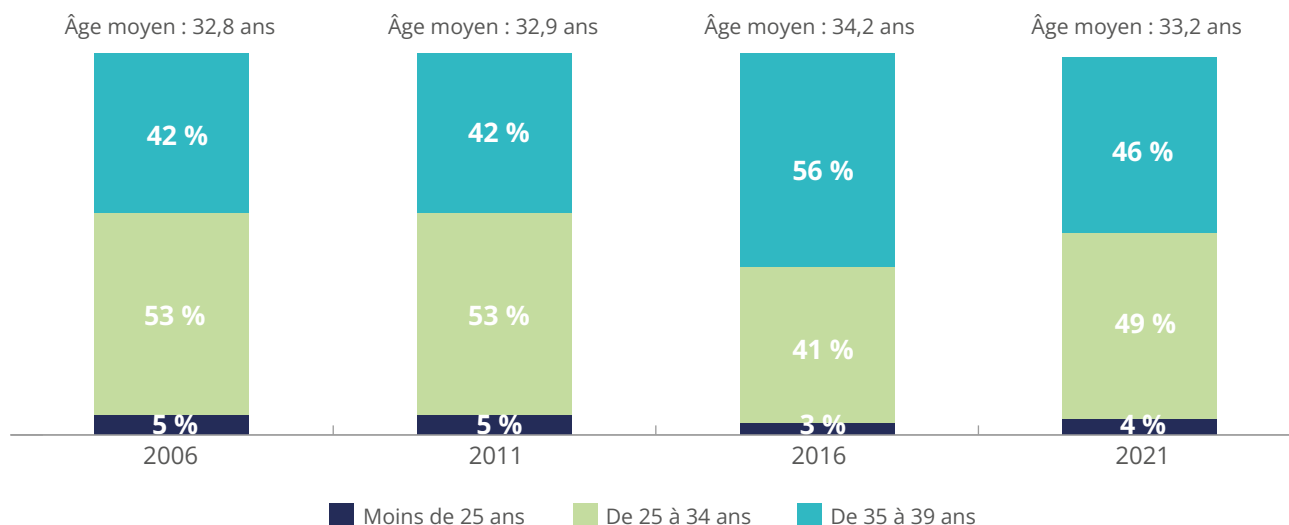


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011, 2016 et 2021.

Une relève agricole un peu plus jeune

- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole établie a baissé, passant de 34,2 à 33,2 ans.
- En 2021, près de la moitié des jeunes de la relève agricole établie étaient âgés de 25 à 34 ans. Comparativement à l'année 2016, la proportion de jeunes de ce groupe d'âge a augmenté, puisqu'elle est passée de 41 % à 49 %, tandis que la proportion de jeunes de 35 à 39 ans est passée de 56 % à 46 %.

Figure 2 : Répartition de la relève agricole établie au Québec, selon les différents groupes d'âge, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021

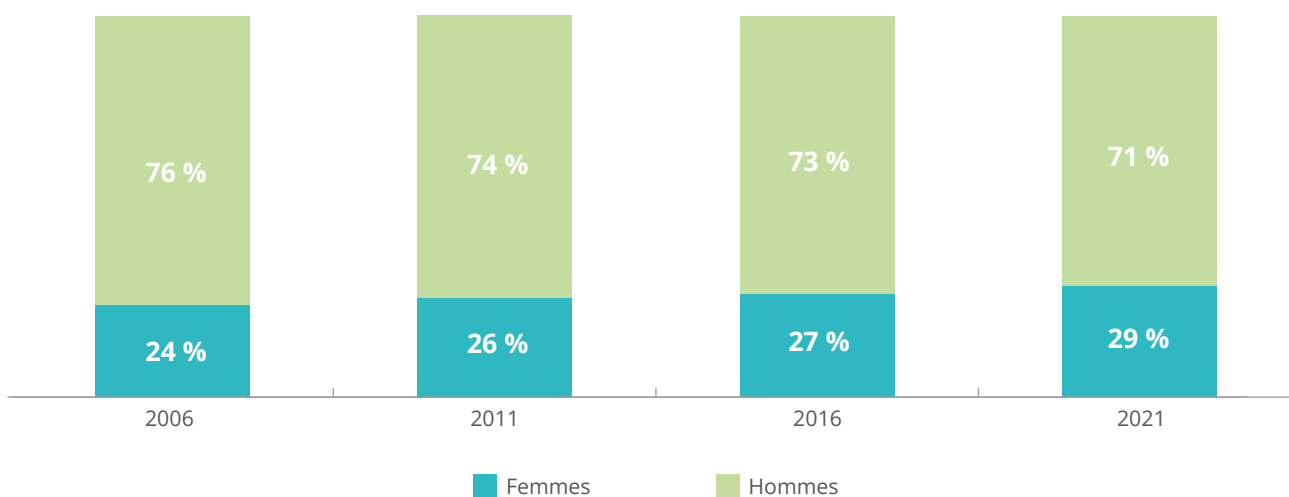


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Une croissance continue pour la proportion de la relève féminine

- Après être passée de 24 % en 2006 à 27 % en 2016, la proportion de jeunes agricultrices a poursuivi sa croissance entre 2016 et 2021 pour atteindre 29 %.

Figure 3 : Proportion de la relève agricole établie, par sexe, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021

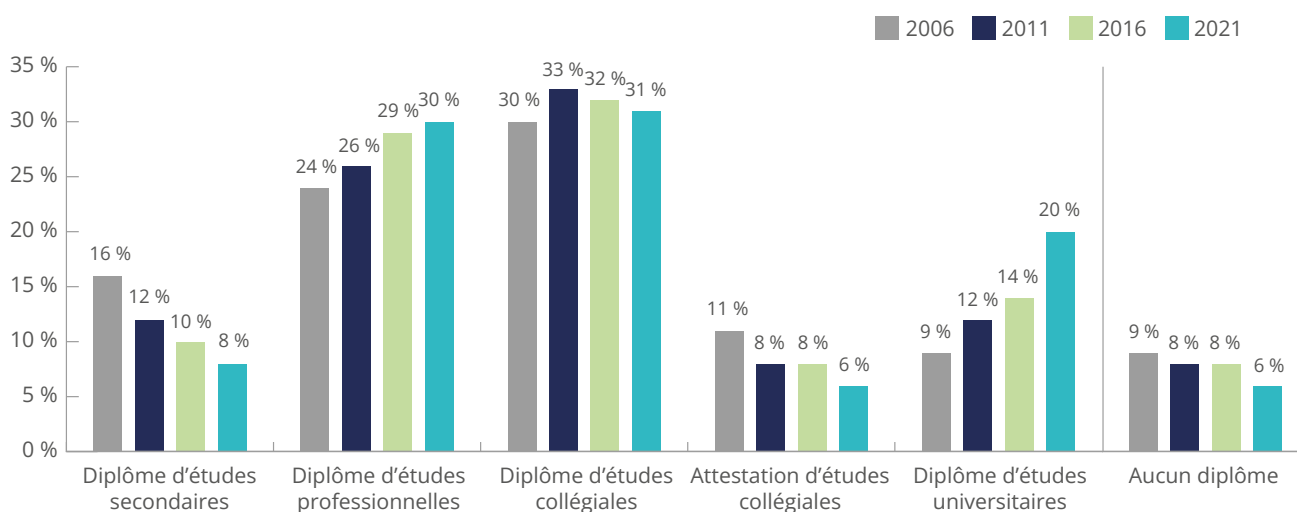


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Un niveau de formation toujours en hausse

- Les jeunes de la relève agricole établie sont de plus en plus formés. La proportion de celles et ceux ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 74 % en 2006 à 86 % en 2021.
- La proportion des membres de la relève agricole établie n'ayant pas de diplôme a diminué entre 2016 (8 %) et 2021 (6 %).
- Le diplôme d'études professionnelles et le diplôme d'études collégiales étaient les plus populaires en 2021 (30 % et 31 % respectivement).
- La formation universitaire a particulièrement gagné en popularité, passant de 14 % en 2016 à 20 % en 2021.
- La proportion de jeunes de la relève ayant un diplôme d'études secondaires comme diplôme le plus élevé présente une baisse, puisqu'elle est passée de 16 % en 2006 à 8 % en 2021.

Figure 4 : Diplôme le plus élevé obtenu par la relève agricole établie, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

L'établissement par démarrage d'une entreprise : une popularité grandissante

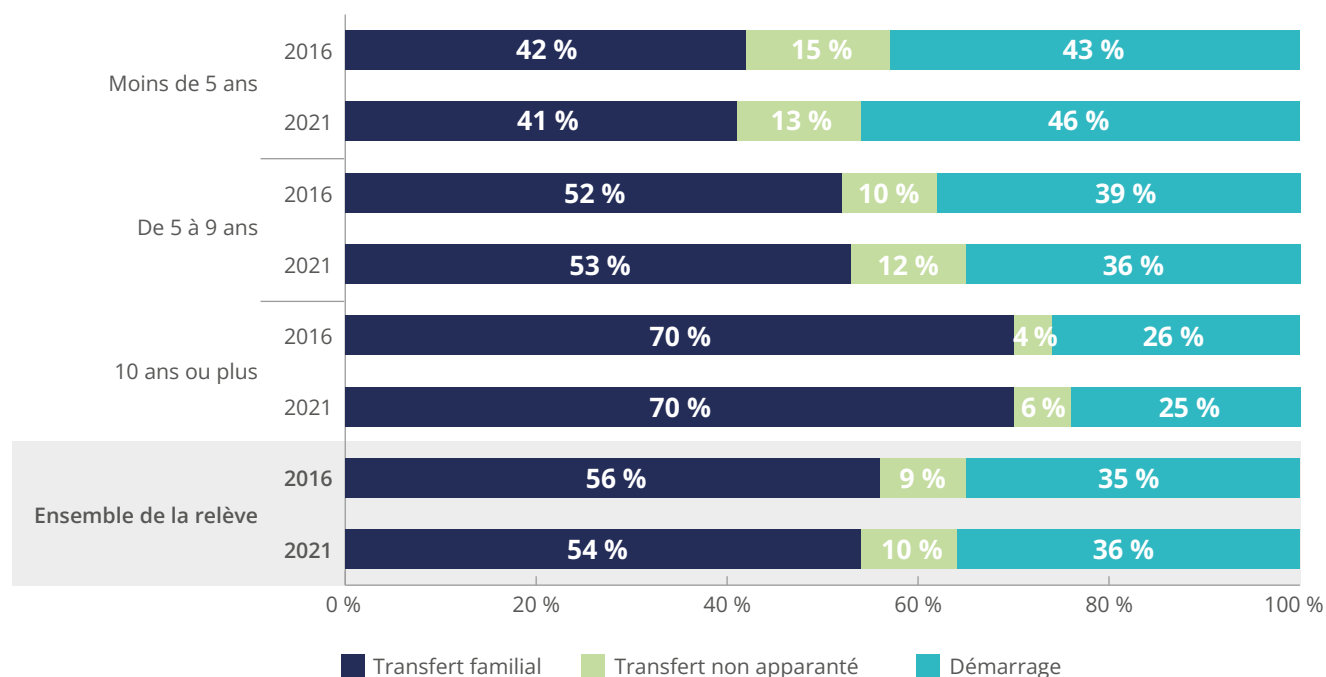
- Selon le recensement de 2021, le transfert familial continue d'être le mode d'établissement le plus fréquent pour l'ensemble de la relève agricole (54 %). Toutefois, la proportion de transferts familiaux a diminué légèrement entre 2016 (56 %) et 2021 (54 %).

Entre 2006 et 2021, alors que la proportion des jeunes établis par transfert familial a diminué, passant de 59 % à 54 %, celle des jeunes établis par démarrage a augmenté, passant de 27 % à 36 %.

- Le démarrage d'une entreprise est particulièrement populaire chez les répondantes et les répondants établis depuis moins de 5 ans (46 %) comparativement à l'ensemble de la relève (36 %). Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2016.

- En 2021, alors que 70 % des jeunes de la relève établis depuis plus de 10 ans avaient acquis leur entreprise par transfert familial, la proportion était de 41 % chez les répondantes et les répondants établis depuis moins de 5 ans. Ces proportions sont semblables à celles de 2016 (70 % et 42 % respectivement).
- Le transfert non apparenté, pour sa part, demeure plus populaire chez les répondantes et les répondants établis depuis moins de 5 ans comparativement à l'ensemble de la relève.

Figure 5 : Répartition de la relève agricole selon le mode et la période d'établissement, en 2016 et en 2021

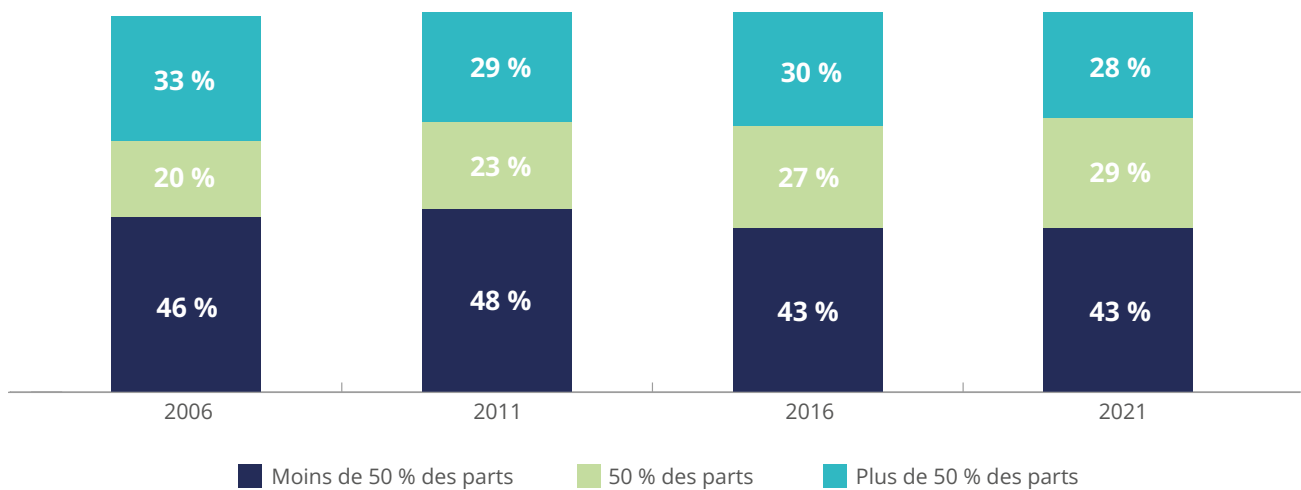


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Deux jeunes sur trois détenant au moins la moitié des parts de leur entreprise

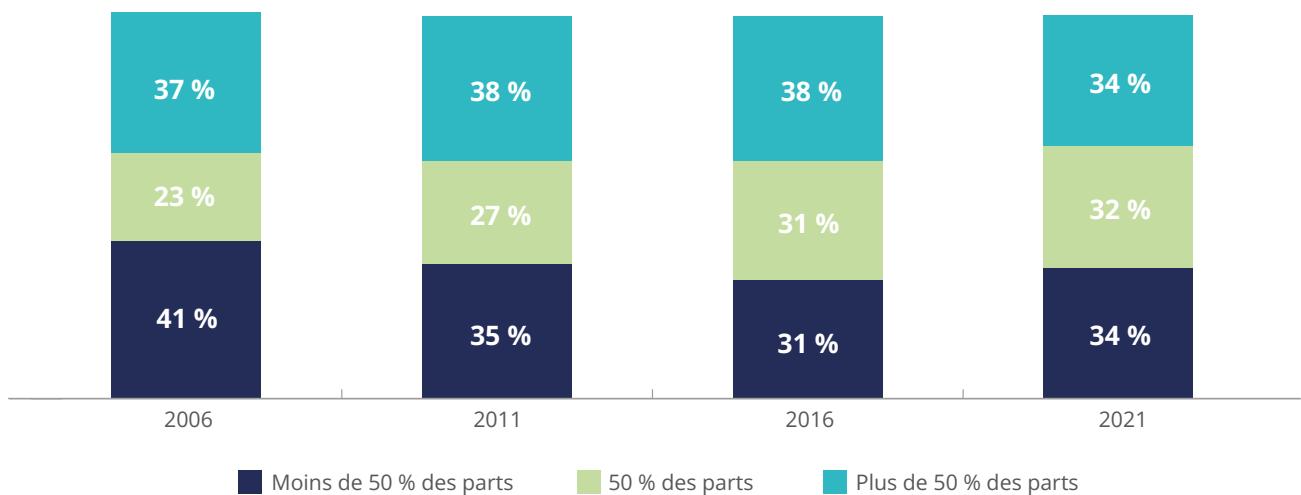
- En 2021 comme en 2016, 57 % des jeunes de la relève avaient acquis au moins la moitié des parts de leur entreprise au moment de leur établissement.
- Lors du recensement, 66 % des jeunes de la relève détenaient au moins la moitié des parts de leur entreprise. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de 2016 (69 %) et comparable à celle de 2011.

Figure 6 : Parts de l'entreprise acquises par la relève agricole lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Figure 7 : Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole établie au moment du recensement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Une relève présente dans toutes les régions du Québec

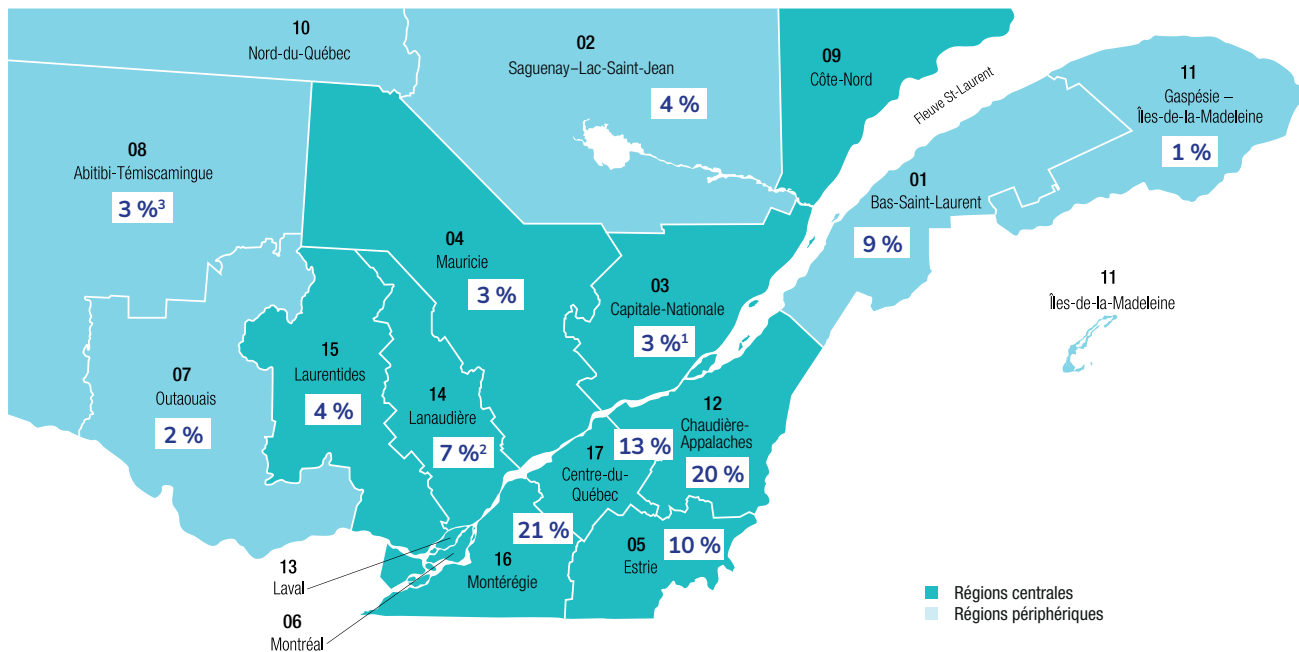
- Près de deux jeunes sur trois (64 %) sont situés dans les régions de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. Cette proportion est assez similaire à la répartition de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs du Québec (65 %).

Tableau 1 : Répartition de la relève agricole établie et de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs, selon les régions administratives, en 2011, en 2016 et en 2021

Région	Relève agricole établie			Ensemble de la population agricole
	2011	2016	2021	2021
Bas-Saint-Laurent	9 %	9 %	9 %	7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	5 %	4 %	4 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	4 %	4 %	3 %	4 %
Mauricie	3 %	3 %	3 %	4 %
Estrie	10 %	10 %	10 %	10 %
Montréal-Laval-Lanaudière	5 %	6 %	7 %	6 %
Outaouais	2 %	2 %	2 %	3 %
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	3 %	3 %	3 %	2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	1 %	1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	19 %	21 %	20 %	19 %
Laurentides	4 %	4 %	4 %	4 %
Montérégie	23 %	20 %	21 %	25 %
Centre-du-Québec	13 %	13 %	13 %	11 %

Sources : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021; Entrepôt de données ministériel, 2021.

Figure 8 : Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Dans le présent document, les régions périphériques englobent les régions administratives suivantes : Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Outaouais, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Dans le présent document, les régions centrales englobent les régions administratives suivantes : Estrie, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec, Montréal-Laval-Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale-Côte-Nord et Mauricie.

¹ Bien que la Côte-Nord soit une région périphérique, la répartition de la relève agricole établie de la Capitale-Nationale regroupe la relève de la Côte-Nord par souci de comparaison avec les données antérieures.

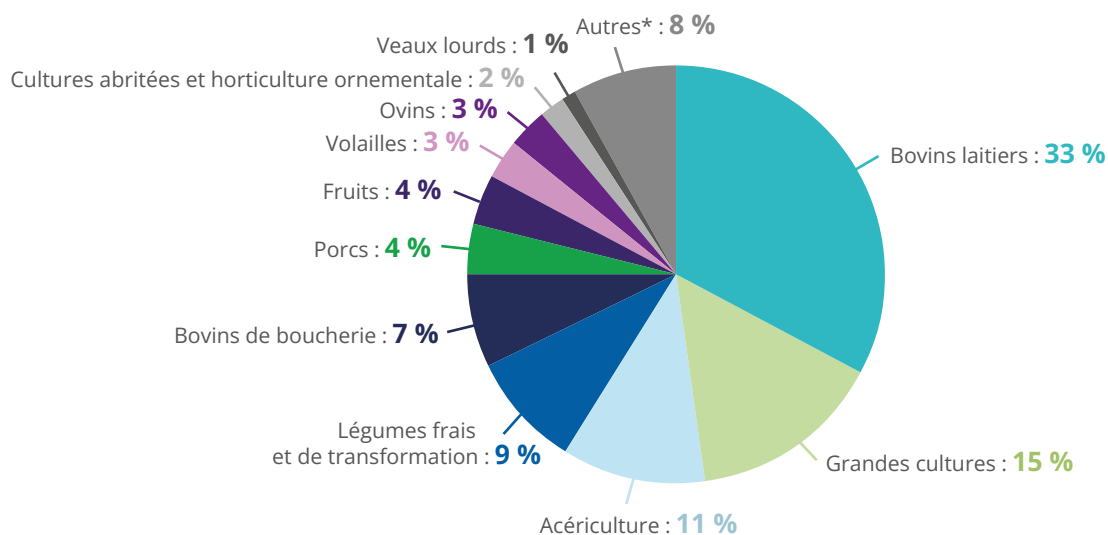
² La répartition de la relève agricole établie de Lanaudière regroupe celles des régions de Montréal et Laval.

³ La répartition de la relève agricole établie de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe celle du Nord-du-Québec.

La production laitière : le principal secteur d'activité de la relève

- La production laitière constitue l'activité principale pour un jeune sur trois (33 %). Ce secteur a toutefois connu une baisse de la proportion des jeunes de la relève entre 2016 et 2021, passant de 37 % à 33 %.
- Suivent les grandes cultures (15 %), l'acériculture (11 %) ainsi que les légumes frais et de transformation (9 %), trois secteurs qui ont enregistré une hausse de la proportion de jeunes de la relève.
- Le secteur des légumes frais et de transformation a connu une hausse notable de la proportion de jeunes entrepreneurs et entrepreneures entre 2011 (5 % de la relève établie) et 2021 (9 % de la relève établie).

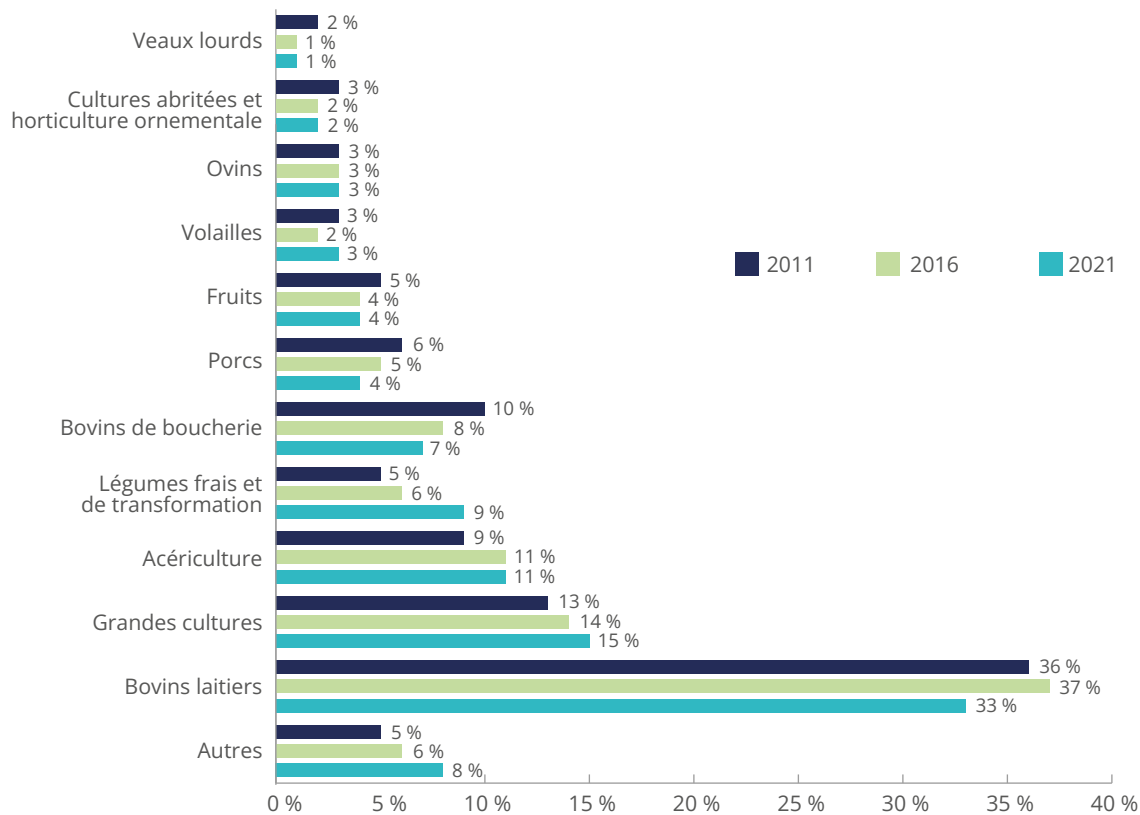
Figure 9 : Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2021



*Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Figure 10 : Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2011, en 2016 et en 2021

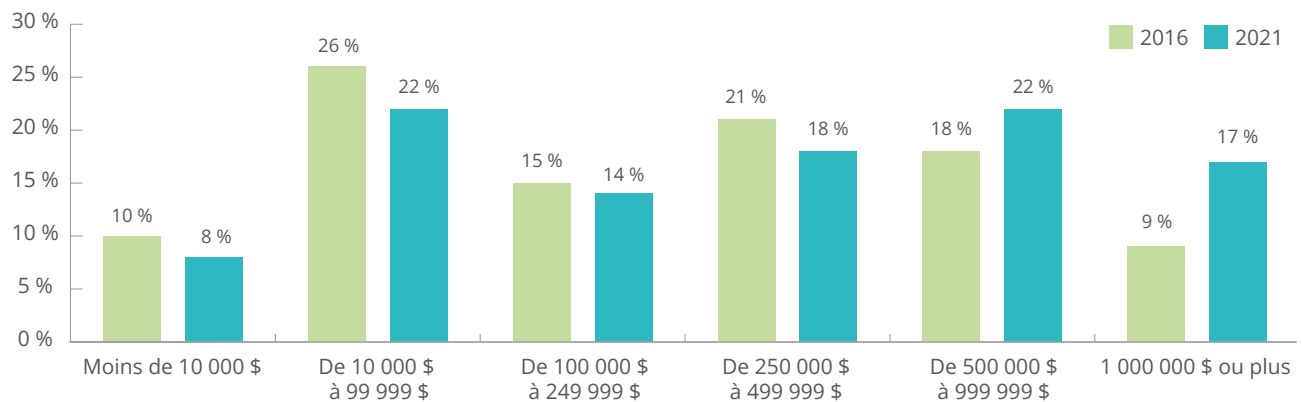


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Des revenus plus élevés pour les entreprises ayant une relève

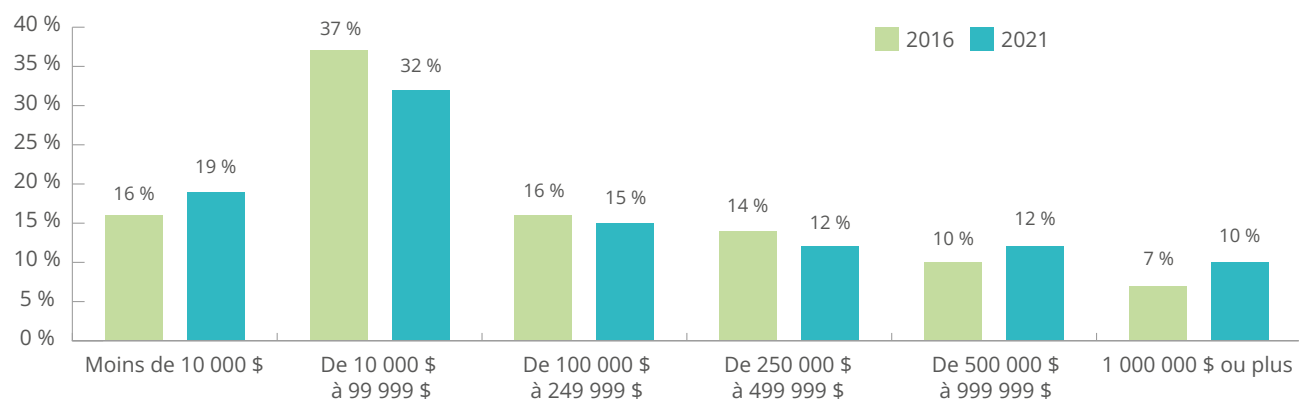
- Alors que 34 % de l'ensemble des entreprises agricoles génèrent des revenus d'au moins 250 000 \$, une plus grande majorité d'entreprises avec relève (57 %) génèrent des revenus d'au moins 250 000 \$.
- Par ailleurs, les entreprises avec relève sont moins nombreuses à générer des revenus inférieurs à 100 000 \$ comparativement à l'ensemble des entreprises agricoles (30 % et 51 % respectivement).
- Entre 2016 et 2021, la proportion d'entreprises agricoles avec relève générant des revenus de 500 000 \$ ou plus a augmenté (de 27 % à 39 %). Pour l'ensemble des entreprises, la croissance est moins importante (de 17 % à 22 %).
- Alors que la proportion d'entreprises générant des revenus inférieurs à 10 000 \$ a augmenté entre 2016 et 2021, passant de 16 % à 19 %, celle des entreprises avec relève de cette tranche de revenus a baissé, passant de 10 % à 8 %.

Figure 11 : Répartition des entreprises agricoles québécoises ayant une relève, selon le revenu annuel, en 2016 et en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021.

Figure 12 : Répartition de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises, selon le revenu annuel, en 2016 et en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021.



2 LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE

Un niveau de formation plus élevé

Depuis 2006, le niveau de formation de la relève agricole a significativement augmenté : la proportion des jeunes détenant un diplôme d'études postsecondaires¹ était de 74 % en 2006, de 79 % en 2011 et de 82 % en 2016. Elle a atteint 86 % en 2021.

Une augmentation progressive du taux de diplomation dans les programmes d'études collégiales spécialisés en agriculture

- En 2021, 80 % des jeunes de la relève titulaires d'un DEC comme diplôme le plus élevé étaient spécialisés en agriculture comparativement à 72 % en 2011 et à 76 % en 2016.
- Depuis 2011, parmi les jeunes de la relève détenant un DEP comme diplôme le plus élevé, la proportion d'agricultrices et d'agriculteurs spécialisés en agriculture demeure relativement stable. Cette proportion a atteint 70 % en 2021.
- En 2021 comme en 2016, 37 % des jeunes de la relève titulaires d'un diplôme universitaire étaient spécialisés dans un domaine agricole.
- La proportion des jeunes de la relève titulaires d'une AEC comme diplôme le plus élevé qui ont opté pour une spécialisation en agriculture a diminué, passant de 81 % en 2016 à 74 % en 2021.
- Globalement, la proportion des jeunes de la relève dont le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé est spécialisé en agriculture est restée relativement stable à 66 %. Cette proportion s'élevait à 64 % en 2011 et à 68 % en 2016.

DES : Diplôme d'études secondaires

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DEC : Diplôme d'études collégiales

AEC : Attestation d'études collégiales

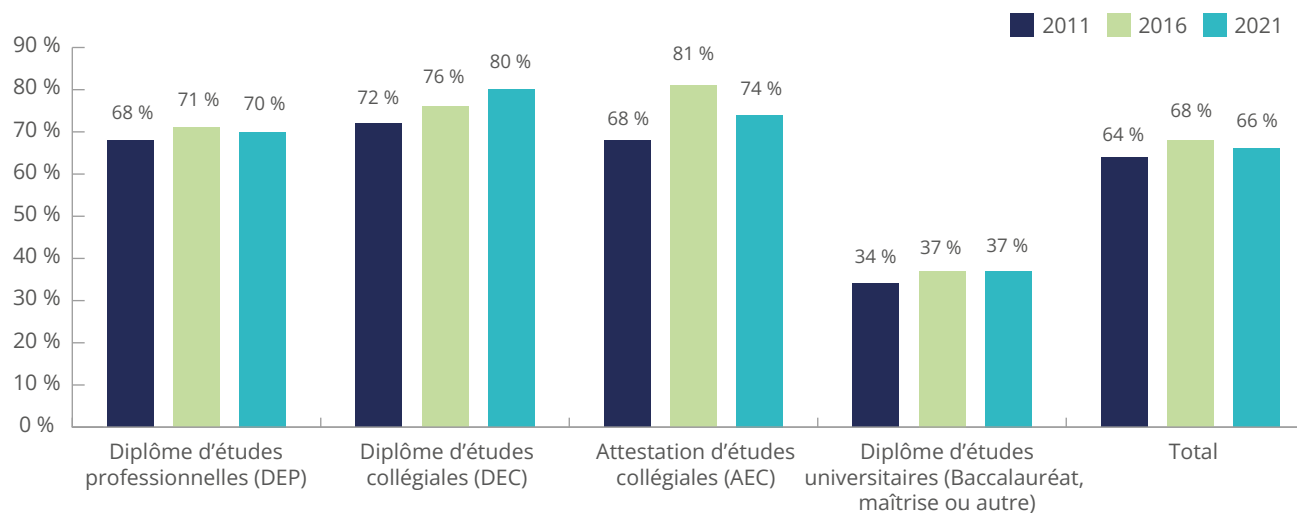
DEU : Diplôme d'études universitaires

En formation professionnelle, les programmes d'études préparent à l'exercice d'un métier spécialisé. Leur durée varie entre 600 et 1 800 heures. Il est également possible, en respectant certaines conditions, d'accéder à une formation collégiale.

Le diplôme d'études collégiales peut être obtenu en suivant une formation préuniversitaire ou technique. La formation préuniversitaire est d'une durée de deux ans et le diplôme qu'elle permet d'obtenir donne accès aux études universitaires. La formation technique, quant à elle, s'échelonne sur trois ans et donne accès au marché du travail. Certaines universités reconnaissent la formation technique comme un préalable à des études universitaires.

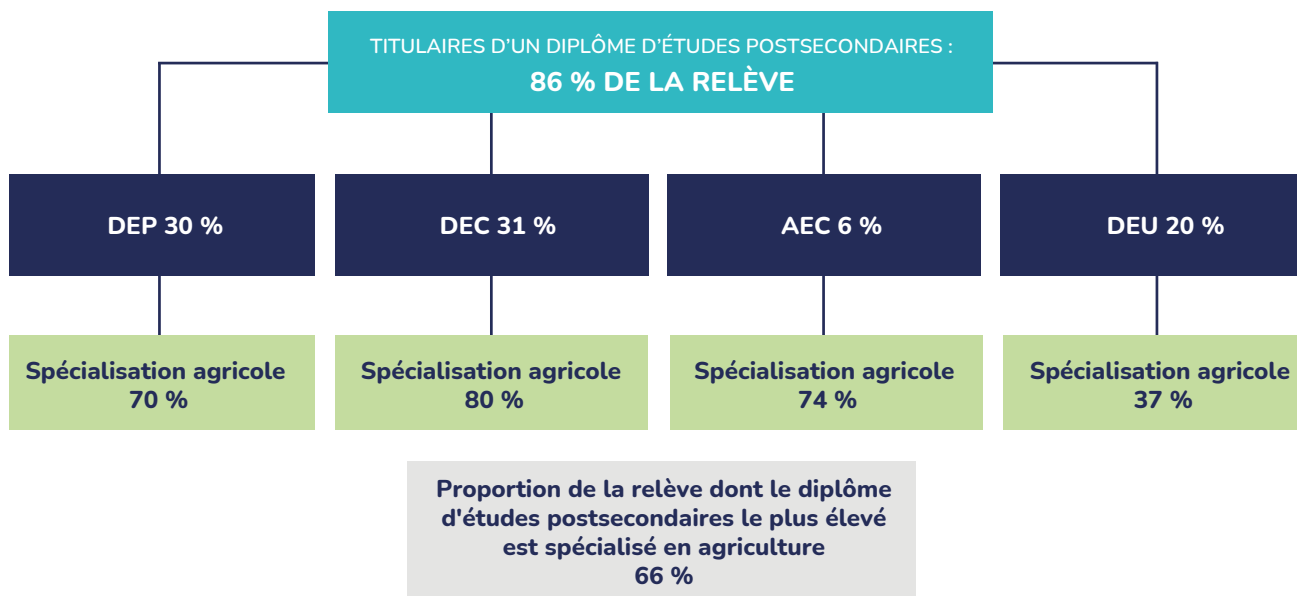
1. Dans le cadre de ce rapport, le DEP est inclus dans la formation postsecondaire.

Figure 13 : Proportion de jeunes de la relève agricole établie dont le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé est spécialisé en agriculture, selon le niveau de formation, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Figure 14 : Spécialisation en agriculture selon le diplôme le plus élevé, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Une spécialisation agricole plus fréquente chez la relève établie depuis un certain temps

- Les jeunes établis depuis 10 ans ou plus sont plus nombreux, en proportion, à détenir un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture comme diplôme le plus élevé (76 % en 2021) comparativement à l'ensemble de la relève (66 %).

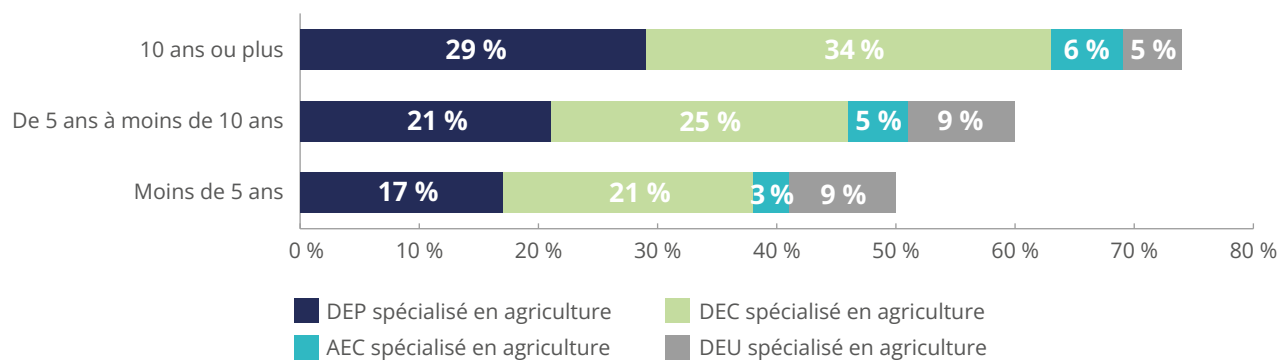
Tableau 2 : Proportion de jeunes de la relève agricole établie dont le diplôme le plus élevé est spécialisé en agriculture, selon le niveau de formation et la période d'établissement, en 2016 et en 2021

Niveau de formation	2021			2016	2021
	Moins de 5 ans	De 5 à moins de 10 ans	10 ans ou plus	Ensemble de la relève	
DEP spécialisé en agriculture	56 %	68 %	87 %	71 %	70 %
DEC spécialisé en agriculture	71 %	78 %	89 %	76 %	80 %
AEC spécialisée en agriculture	59 %	76 %	87 %	81 %	74 %
DEU spécialisé en agriculture	33 %	40 %	46 %	37 %	37 %
Proportion de jeunes de la relève dont le diplôme le plus élevé est spécialisé en agriculture	49 %	59 %	76 %	68 %	66 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

- Les jeunes qui se sont établis depuis moins de 5 ans sont moins nombreux, en proportion, à être diplômés en agriculture. La moitié (50 %) de ces derniers se sont spécialisés en agriculture, alors que c'est le cas de 74 % de celles et de ceux qui se sont établis depuis 10 ans ou plus.
- Les jeunes établis depuis moins de 10 ans sont plus nombreux, en proportion (18 %), à détenir un diplôme universitaire agricole comparativement à la relève établie depuis plus de 10 ans (5 %).

Figure 15 : Diplôme spécialisé le plus élevé obtenu en agriculture par les jeunes de la relève, selon la période d'établissement, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Des parcours de formation différents selon que la relève vient du milieu agricole ou non

- En 2021, les proportions de jeunes de la relève qui possédaient un diplôme d'études postsecondaires étaient sensiblement les mêmes, qu'elles et ils viennent du milieu agricole ou non (86 % et 87 % respectivement).
- Lorsque les jeunes de la relève viennent du milieu agricole, elles et ils sont le plus souvent titulaires d'un DEP (32 %) ou d'un DEC (33 %), alors que celles et ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole ont le plus souvent un DEC (24 %) ou un DEU (34 %).

Tableau 3 : Diplôme le plus élevé obtenu par les jeunes de la relève agricole établie, selon le milieu d'origine, en 2016 et en 2021

Niveau de formation	Ne vient pas du milieu agricole		Vient du milieu agricole	
	2016	2021	2016	2021
DEP	23 %	23 %	31 %	32 %
DEC	29 %	24 %	33 %	33 %
AEC	7 %	6 %	8 %	6 %
DEU	25 %	34 %	10 %	14 %
Tous les types de diplômes	84 %	87 %	82 %	86 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

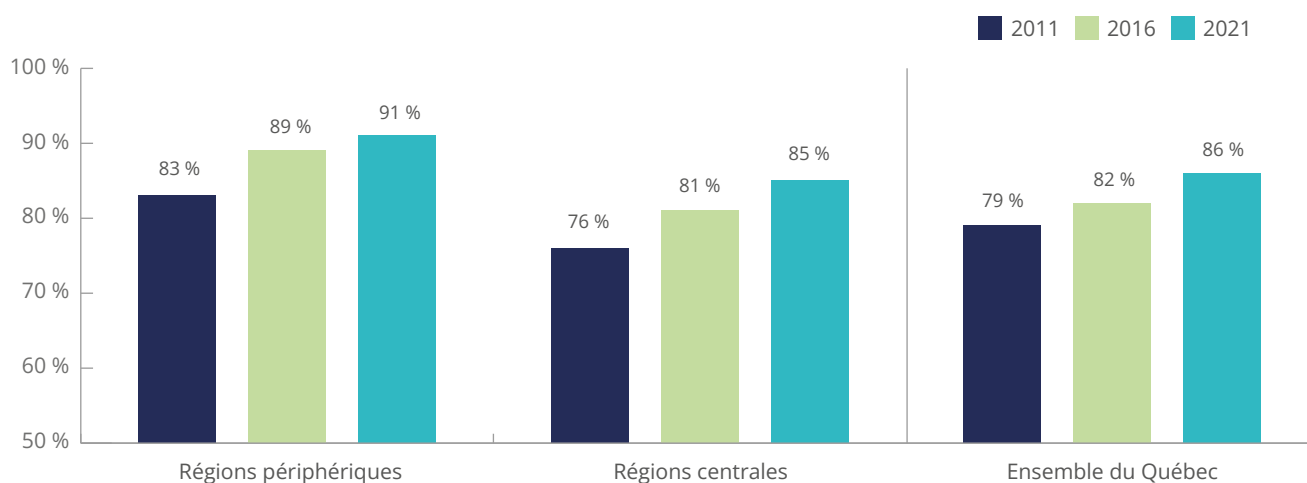
Sont considérés comme venant du milieu agricole les jeunes agricultrices et agriculteurs qui ont déclaré que leurs parents (père ou mère) étaient producteurs agricoles au moment du recensement ou l'avaient déjà été.

Personnes diplômées de l'enseignement postsecondaire : des régions périphériques qui se distinguent

- Comme il a été mentionné précédemment, sur l'ensemble du territoire québécois, la proportion de jeunes de la relève titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires a considérablement augmenté entre 2011 (79 %) et 2021 (86 %).
- Les jeunes de la relève établis dans les régions périphériques sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme d'études postsecondaires (91 % en 2021) que leurs homologues situés dans les régions centrales (85 % en 2021).

En 2021, les jeunes de la relève établis dans les régions centrales représentaient 81 % de l'ensemble de la relève. Les jeunes établis dans les régions périphériques comptaient pour 19 % de la relève.

Figure 16 : Proportion de jeunes de la relève établie ayant un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et centrales, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

- Depuis 2016, la proportion de jeunes de la relève établie qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires a augmenté dans toutes les régions, à l'exception de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et de l'Outaouais.
- La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distingue par une plus forte proportion de jeunes de la relève établie titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (93 %) et une plus grande proportion de diplômés universitaires (39 %).
- C'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de Montréal-Laval-Lanaudière que se trouve la plus grande proportion de jeunes de la relève détenant un DEC comme diplôme le plus élevé (38 % et 35 % respectivement).
- Les jeunes de la relève établis dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent sont davantage titulaires d'un DEP comme diplôme le plus élevé (38 % et 36 % respectivement) que celles et ceux des autres régions.

Tableau 4 : Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé et par région, en 2016 et en 2021

Régions centrales	2021				2016	2021
	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme d'études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
Capitale-Nationale-Côte-Nord	22 %	26 %	8 %	31 %	87 %	86 %
Centre-du-Québec	31 %	33 %	7 %	15 %	83 %	86 %
Chaudière-Appalaches	38 %	28 %	6 %	14 %	81 %	86 %
Estrie	34 %	25 %	5 %	19 %	76 %	83 %
Laurentides	23 %	31 %	4 %	27 %	75 %	86 %
Mauricie	30 %	31 %	5 %	24 %	81 %	90 %
Montérégie	25 %	32 %	4 %	24 %	82 %	84 %
Montréal-Laval-Lanaudière	17 %	35 %	8 %	22 %	79 %	83 %
Moyenne des régions centrales	27 %	30 %	6 %	22 %	81 %	85 %

Régions périphériques	2021				2016	2021
	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme d'études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
Abitibi-Témiscamingue- Nord-du-Québec	32 %	33 %	9 %	18 %	94 %	91 %
Bas-Saint-Laurent	36 %	38 %	6 %	13 %	89 %	92 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 %	25 %	0 %	39 %	83 %	93 %
Outaouais	14 %	28 %	9 %	33 %	86 %	84 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 %	33 %	8 %	25 %	89 %	91 %
Moyenne des régions périphériques	27 %	31 %	8 %	26 %	89 %	91 %
Ensemble du Québec	30 %	31 %	6 %	20 %	82 %	86 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Personnes diplômées de l'enseignement postsecondaire : des secteurs de production qui se distinguent

- Les secteurs qui comptent la plus grande part de jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires sont ceux des bovins laitiers (92 %) et des fruits (90 %).
- La proportion de jeunes de la relève détenant un DEP comme diplôme le plus élevé est plus importante en acériculture (42 %) ainsi qu'en production de bovins de boucherie (36 %) et de bovins laitiers (36 %).
- Une plus grande proportion de jeunes de la relève sont titulaires d'un DEC comme diplôme le plus élevé dans les secteurs des bovins laitiers (41 %) et des veaux lourds (40 %).
- Dans le secteur des fruits, près de la moitié des jeunes de la relève (47 %) ont terminé une formation universitaire. Cela représente une augmentation considérable depuis 2016 (36 %).
- Cette augmentation de la proportion de diplômées et de diplômés universitaires est également remarquable dans le secteur des cultures abritées et de l'horticulture ornementale (44 % de la relève établie en 2021 comparativement à 25 % en 2016) ainsi que dans les secteurs du porc (6 % en 2016 et 16 % en 2021), des volailles (20 % en 2016 et 32 % en 2021) ou des légumes frais et de transformation (28 % en 2016 et 37 % en 2021).

Tableau 5 : Proportion de jeunes de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé et par secteur de production, en 2016 et en 2021

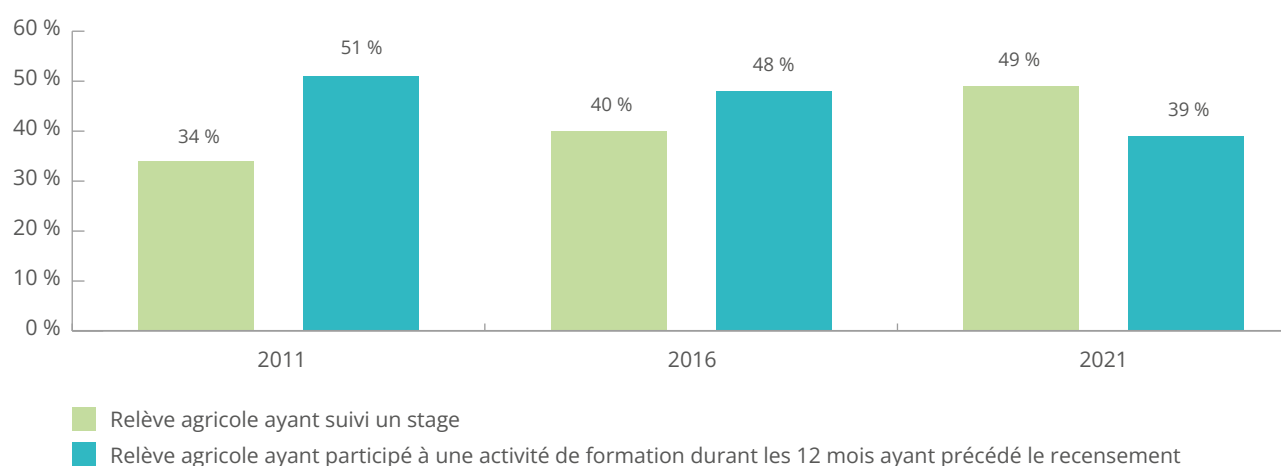
Secteur de production	DEP		DEC		AEC		DEU		Diplôme d'études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Bovins laitiers	34 %	36 %	39 %	41 %	9 %	7 %	6 %	8 %	89 %	92 %
Bovins de boucherie	34 %	36 %	22 %	25 %	6 %	4 %	14 %	15 %	76 %	80 %
Porcs	36 %	32 %	31 %	31 %	9 %	6 %	6 %	16 %	81 %	84 %
Ovins	27 %	16 %	25 %	37 %	12 %	5 %	20 %	23 %	84 %	81 %
Volailles	18 %	17 %	30 %	36 %	6 %	5 %	20 %	32 %	74 %	89 %
Veaux lourds	16 %	14 %	36 %	40 %	11 %	6 %	19 %	17 %	80 %	77 %
Grandes cultures	26 %	30 %	32 %	28 %	6 %	4 %	15 %	19 %	79 %	81 %
Acériculture	33 %	42 %	19 %	19 %	4 %	5 %	14 %	17 %	71 %	82 %
Légumes frais et de transformation	13 %	15 %	33 %	30 %	10 %	4 %	28 %	37 %	84 %	87 %
Fruits	17 %	16 %	24 %	20 %	5 %	6 %	36 %	47 %	83 %	90 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	24 %	16 %	37 %	20 %	3 %	5 %	25 %	44 %	89 %	85 %
Autres	21 %	18 %	24 %	23 %	9 %	10 %	27 %	33 %	81 %	83 %
Tous les secteurs	29 %	30 %	32 %	31 %	8 %	6 %	14 %	20 %	82 %	86 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Une popularité grandissante pour la participation à des stages en entreprise agricole

- Près de la moitié des répondantes et des répondants ont suivi un stage dans une entreprise agricole (49%) et 39% ont participé à une formation en lien avec les activités de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le Recensement de la relève agricole établie de 2021.
- La participation des jeunes de la relève à des stages en entreprise agricole a connu une hausse entre 2016 et 2021 (40 % et 49 % respectivement). Elles et ils sont toutefois moins nombreux à avoir participé à une formation en 2021 (39 %) comparativement à 2016 (48 %).

Figure 17 : Participation de la relève agricole à des stages en entreprise agricole et à des formations en lien avec les activités de leur entreprise durant les 12 mois ayant précédé le recensement, en 2011, en 2016 et 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

- Les techniques et les technologies de production demeurent le choix le plus populaire pour la formation continue. Au second rang viennent les activités de formation liées à la gestion.

Tableau 6 : Activités de formation continue selon le sujet, en 2016 et 2021

Activités de formation continue	2016	2021
Techniques et technologies de production	67 %	56 %
Gestion	37 %	38 %
Agroenvironnement	20 %	20 %
Qualité et salubrité	22 %	16 %
Développement des marchés et des produits	17 %	15 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.



3 L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE

L'entrée en agriculture de la relève peut se faire de différentes façons, mais deux modes d'établissement sont plus fréquents que les autres, soit l'acquisition d'une entreprise existante (transfert d'entreprise) et le démarrage d'une entreprise.

L'acquisition d'une entreprise existante

Le transfert d'entreprise (familial ou non apparenté) correspond à une reprise progressive de l'exploitation agricole dans la continuité des activités existantes. Dans ce scénario, l'acquéreur reprend graduellement les responsabilités de gestion, le contrôle, les actifs et la propriété de l'entreprise.

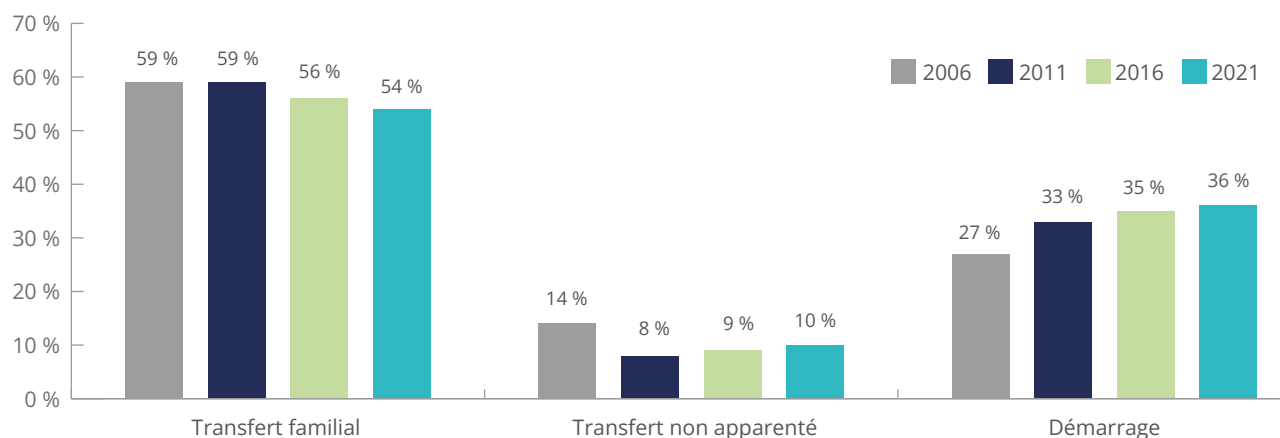
Le démarrage d'une entreprise

Le démarrage d'une entreprise implique la création d'une entité juridique et la réalisation de nouvelles activités par l'achat de biens agricoles existants (terres, bâtiments, etc.) ou par la construction de nouveaux biens immeubles.

Une croissance de l'établissement par démarrage d'une entreprise

- Le transfert familial demeure le mode d'établissement le plus courant en 2021 (54 % de la relève), malgré une baisse constante depuis 2011 (59 %).
- La proportion de la relève établie à la suite d'un transfert non apparenté était demeurée relativement stable à 10 % en 2021.
- La proportion de la relève s'établissant par démarrage d'une entreprise augmente progressivement et a atteint 36 % en 2021.

Figure 18 : Proportion de la relève agricole établie, selon le mode d'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

- En 2021 comme en 2016, le démarrage d'une entreprise était l'option privilégiée par la relève établie depuis moins de 5 ans.
- Entre 2011 et 2021, la proportion de la relève établie depuis moins de 5 ans par démarrage d'une entreprise s'est accentuée (46 % en 2021 comparativement à 43 % en 2011) contrairement à l'établissement par transfert familial (41 % en 2021 et 45 % en 2011).
- Parmi les jeunes de la relève en activité depuis 10 ans ou plus, 70 % se sont établis par transfert familial. Cette proportion est stable à travers les trois derniers recensements.

Tableau 7 : Répartition de la relève agricole selon le mode et la période d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021

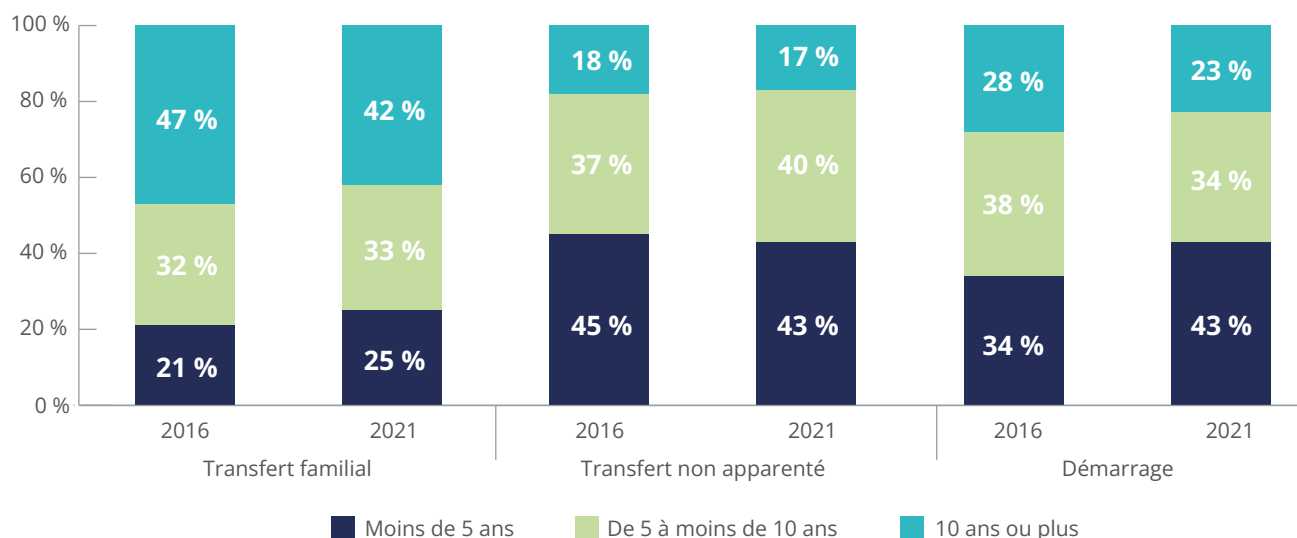
Mode d'établissement	Moins de 5 ans			De 5 à 10 ans			10 ans ou plus		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Transfert familial	45 %	42 %	41 %	61 %	52 %	53 %	69 %	70 %	70 %
Transfert non apparenté	12 %	15 %	13 %	7 %	10 %	12 %	6 %	4 %	6 %
Démarrage	43 %	43 %	46 %	32 %	39 %	36 %	26 %	26 %	25 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Trois jeunes sur quatre établis par transfert familial en activité depuis plus de 5 ans

- Alors que la proportion de la relève établie par démarrage d'une entreprise depuis 5 ans ou plus s'élevait à 66 % en 2016, elle était de 57 % en 2021.
- En ce qui concerne les jeunes de la relève établis par transfert non apparenté, 57 % étaient en activité depuis plus de 5 ans en 2021, un résultat légèrement supérieur à celui de 2016 (55 %).
- En 2021, 75 % de la relève établie par transfert familial était en activité depuis plus de 5 ans, un résultat sensiblement inférieur à celui de 2016 (79 %), mais toujours très élevé.

Figure 19 : Proportion de la relève agricole établie, selon le mode et la période d'établissement



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

L'influence de la famille avant l'établissement

- En 2021 comme les années précédentes, la relève établie par transfert familial déclarait qu'elle avait sérieusement envisagé s'établir en agriculture à un plus jeune âge (18 ans) que celle établie par transfert non apparenté (22 ans) ou par démarrage (23 ans).
- Les jeunes qui s'établissent en agriculture par transfert non apparenté viennent de plus en plus souvent de familles agricoles (43 % des cas en 2011 comparativement à 53 % des cas en 2021).

Tableau 8 : Caractéristiques présentées par les jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021

Caractéristiques	Transfert familial			Transfert non apparenté			Démarrage			Ensemble de la relève		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19 ans	19 ans	18 ans	22 ans	23 ans	22 ans	23 ans	23 ans	23 ans	21 ans	21 ans	20 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	24 ans	25 ans	25 ans	27 ans	28 ans	27 ans	27 ans	27 ans	27 ans	25 ans	26 ans	26 ans
Parents producteurs agricoles	92 %	92 %	92 %	43 %	51 %	53 %	51 %	53 %	49 %	75 %	74 %	73 %
Appui familial avant l'établissement	96 %	97 %	97 %	84 %	87 %	86 %	84 %	87 %	87 %	91 %	93 %	92 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

- La famille encourage les jeunes à s'établir en agriculture lors de la décision, mais également par un accompagnement durant la démarche d'établissement ou par une aide financière.

Nature de l'appui familial	2011	2016	2021
Approbation de la décision de s'établir en agriculture	76 %	75 %	82 %
Aide financière durant les études	39 %	36 %	41 %
Aide financière à un autre moment que durant les études	38 %	37 %	40 %
Accompagnement durant la démarche d'établissement	68 %	63 %	62 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Une proportion grandissante de jeunes titulaires d'un diplôme universitaire

- Près du tiers (30 %) des jeunes de la relève qui se sont établis en démarrant une entreprise détiennent un diplôme universitaire. Il s'agit de la part de jeunes de la relève possédant une formation universitaire comme diplôme le plus élevé qui affiche l'augmentation la plus importante pour la période de 2016 à 2021.
- Cette augmentation est notable peu importe le mode d'établissement.

Selon le Recensement de la relève agricole établie, en 2021, pour 71 % des jeunes établis par transfert familial, le diplôme le plus élevé était lié à une spécialisation agricole. Les proportions étaient de 52 % et de 47 % pour celles et ceux établis par transfert non apparenté ou par démarrage respectivement.

Tableau 9 : Diplôme d'études postsecondaires le plus élevé obtenu par la relève agricole, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021

Mode d'établissement	DEP		DEC		AEC		DEU		Part de la relève ayant un diplôme d'études postsecondaires	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Transfert familial	33 %	34 %	34 %	34 %	8 %	6 %	9 %	13 %	83 %	87 %
Transfert non apparenté	31 %	33 %	29 %	26 %	6 %	6 %	16 %	22 %	83 %	87 %
Démarrage	23 %	22 %	29 %	27 %	7 %	6 %	22 %	30 %	81 %	85 %
Part de la relève	29 %	30 %	32 %	31 %	8 %	6 %	14 %	20 %	82 %	86 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Différentes stratégies utilisées pour faciliter l'établissement

- Les jeunes agricultrices et agriculteurs de la relève ont emprunté différentes avenues pour réduire leur endettement dès les premières années d'exploitation et faciliter leur établissement.
- La location d'actifs agricoles, notamment de terres ou de bâtiments, est la stratégie la plus souvent utilisée par les jeunes de la relève. En 2021, plus du tiers de ces derniers (38 %) étaient locataires d'actifs agricoles au moment de leur établissement. En 2006, la proportion était de 24 %.
- De plus, en 2021, 15 % des jeunes agricultrices et agriculteurs affirmaient être membres d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

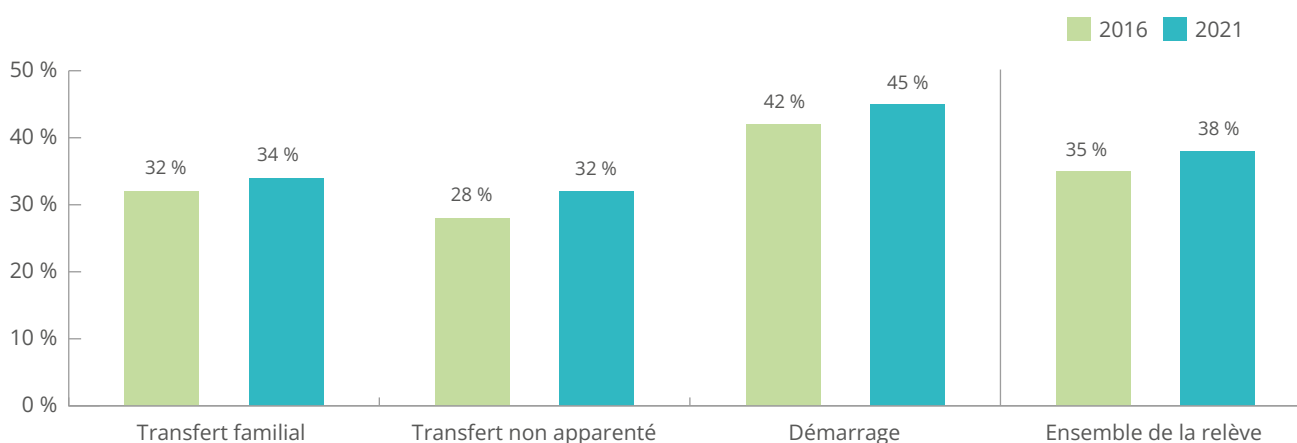
Tableau 10 : Exemples de formules utilisées par la relève agricole au moment de l'établissement

Formule	2006	2011	2016	2021
Location d'actifs agricoles en totalité ou en partie	24 %	35 %	35 %	38 %
Contrat conclu avec un intégrateur	9 %	7 %	7 %	7 %
Membre d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	n. d.	15 %	13 %	15 %
Membre d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	n. d.	n. d.	1 %	1 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

- Les jeunes agricultrices et agriculteurs qui se sont établis en démarrant une entreprise ont eu davantage recours à la location d'actifs (45 %) que ceux établis par transfert familial (34 %) ou non apparenté (32 %).
- Ces proportions sont légèrement supérieures à celles observées en 2016.

Figure 20 : Proportion de la relève qui a eu recours à la location d'actifs, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

L'augmentation du volume de production ou de la taille de l'entreprise pour faciliter le projet d'établissement par transfert

- Au moment de l'établissement par transfert d'entreprise, différents moyens peuvent être utilisés pour assurer des revenus suffisants à la fois à la relève et aux propriétaires qui souhaitent transférer leurs avoirs, notamment l'expansion de l'entreprise (augmentation du volume de production ou de la taille de celle-ci dans le même secteur) et la diversification de ses activités (ajout d'une nouvelle production ou d'une activité complémentaire).
- En 2021, 74 % des jeunes établis à la suite d'un transfert familial déclaraient que leur entreprise avait pris de l'expansion au moment de leur établissement. La proportion était de 64 % pour la relève établie à la suite d'un transfert non apparenté.
- Globalement, pour 73 % des jeunes agricultrices et agriculteurs établis à la suite d'un transfert familial ou non apparenté, l'entreprise a augmenté son volume de production ou sa taille. Cette proportion est similaire à celles enregistrées en 2016 (70 %) et en 2011 (69 %).
- Selon le recensement de 2021, la relève établie par transfert familial ou non apparenté a diversifié ses activités au moment de l'établissement en ajoutant une nouvelle production (17 %), une activité de transformation (5 %) ou d'agrotourisme (2 %).

Tableau 11 : Proportion de la relève dont l'entreprise a pris de l'expansion ou diversifié ses activités, selon le mode d'établissement, en 2021

Expansion ou diversification	Transfert familial	Transfert non apparenté	Ensemble des transferts
Expansion	74 %	64 %	73 %
Diversification - Ajout d'une production	17 %	14 %	17 %
Diversification - Ajout d'une activité de transformation	5 %	6 %	5 %
Diversification - Ajout d'une activité agrotouristique	2 %	2 %	2 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

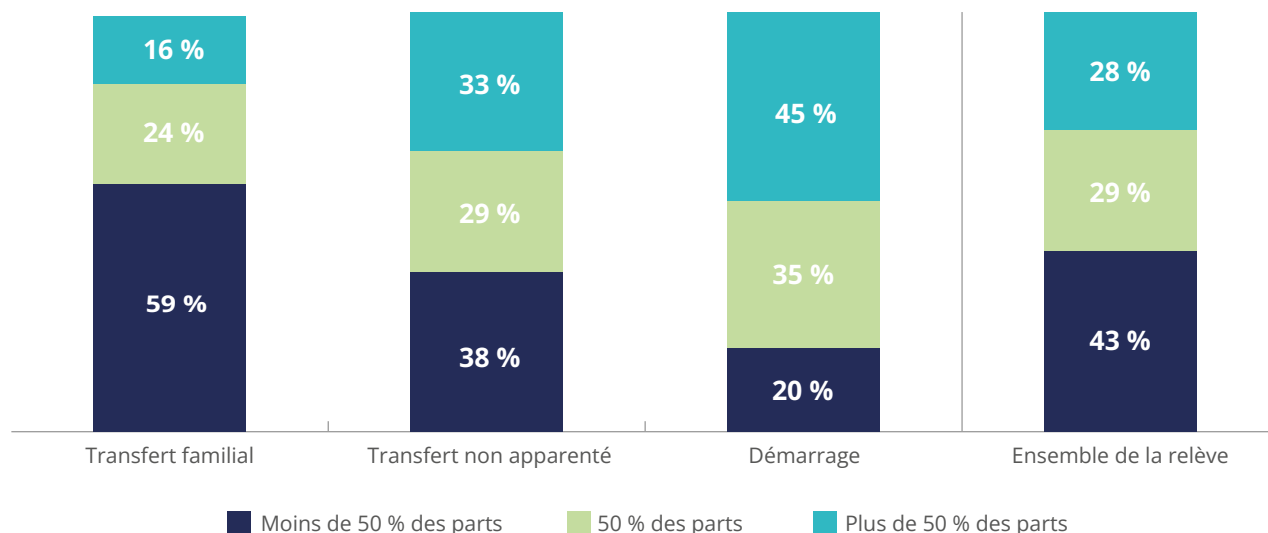
L'appui d'une entreprise existante pour le tiers des jeunes de la relève établis par démarrage

- Parmi les jeunes agricultrices et agriculteurs qui ont démarré une entreprise, 33 % ont reçu l'appui d'une entreprise existante au moment de commencer leurs activités. Cet appui pouvait prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou d'une mise en commun des ressources humaines. En 2016 et en 2011, des proportions similaires étaient observées (36 % et 34 % respectivement).
- Parmi ce groupe :
 - > 14 % des agricultrices et des agriculteurs ont bénéficié de l'appui d'un propriétaire non exploitant d'actifs agricoles, c'est-à-dire qui possède des actifs de production (terres, bâtiments ou machinerie), mais qui ne les utilise pas;
 - > 9 % ont réorienté les activités de l'entreprise existante vers de nouvelles productions;
 - > 6 % ont bénéficié d'un soutien ou d'un usage matériel d'un incubateur d'entreprises agricoles, qui donne accès à des terres et à des bâtiments disponibles dans le milieu tout en offrant un service d'accompagnement en vue de la concrétisation d'un projet agricole.

Une variation selon le mode d'établissement pour le nombre de parts acquises dans l'entreprise

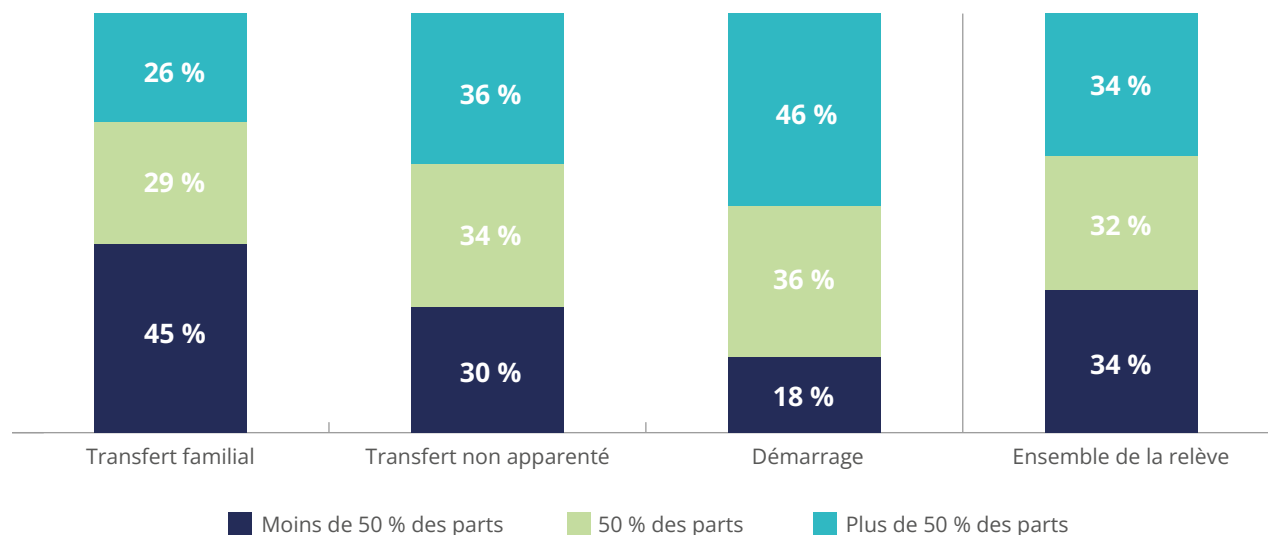
- Au moment de s'établir, 57 % des jeunes agricultrices et agriculteurs ont acquis au moins la moitié des parts de l'entreprise.
- La proportion est nettement plus élevée pour les jeunes qui ont démarré une entreprise (80 %) comparativement à celles et à ceux qui se sont établis à la suite d'un transfert familial ou non apparenté (40 % et 62 % respectivement).
- Au moment du recensement de 2021, 66 % des jeunes de la relève détenaient au moins la moitié des parts de leur entreprise, une proportion comparable à celles de 2016 (69 %) et de 2011 (66 %).

Figure 21 : Répartition de la relève, selon la proportion de parts acquises initialement dans l'entreprise et le mode d'établissement, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Figure 22 : Répartition de la relève, selon la proportion de parts détenues et le mode d'établissement, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

- Entre le moment de l'établissement et le recensement, les jeunes établis à la suite d'un transfert familial avaient davantage augmenté leur nombre de parts dans l'entreprise (27 %) comparativement aux jeunes établis par transfert non apparenté (13 %) ou par démarrage (8 %).

Tableau 12 : Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, en 2021

Variation du nombre de parts	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Diminution du nombre de parts	2 %	4 %	5 %	3 %
Aucun changement	71 %	82 %	87 %	78 %
Augmentation du nombre de parts	27 %	13 %	8 %	19 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

La compagnie : une structure juridique privilégiée par les entreprises issues d'un transfert

- En 2021, 31 % des jeunes ayant démarré une entreprise avaient privilégié la société par actions (compagnie) comparativement à 64 % pour la relève établie à la suite d'un transfert, familial ou non.
- Environ le tiers des jeunes de la relève établis par démarrage avaient opté pour une société en nom collectif (31 %) et plus du quart, pour une entreprise individuelle (28 %).

Tableau 13 : Statut juridique de l'entreprise selon le mode d'établissement, en 2021

Statut juridique de l'entreprise	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Société par actions (compagnie)	65 %	61 %	31 %	53 %
Coopérative	< 1 %	2 %	1 %	1 %
Entreprise individuelle	7 %	13 %	28 %	15 %
Société en nom collectif	26 %	22 %	31 %	27 %
Société en participation	2 %	3 %	8 %	4 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

La propriété : des différences selon le mode d'établissement

- En 2021, 39 % des jeunes de la relève établis par démarrage étaient uniques propriétaires de leur entreprise. Cette proportion est plus élevée que celle de la relève établie par transfert familial (16 %) ou non apparenté (27 %).
- Pour près de la moitié (47 %) des répondantes et des répondants établis par transfert familial, l'entreprise est composée d'au moins trois personnes possédant des parts dans l'entreprise.

Tableau 14 : Nombre de propriétaires de l'entreprise selon le type d'établissement, en 2021

Nombre de propriétaires	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Un	16 %	27 %	39 %	25 %
Deux	38 %	55 %	46 %	43 %
Trois	29 %	8 %	9 %	19 %
Quatre	13 %	6 %	4 %	9 %
Cinq ou plus	5 %	4 %	2 %	4 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

- Le cinquième des jeunes de la relève établis par transfert non apparenté sont propriétaires de plus d'une entreprise. La proportion est sensiblement la même chez la relève établie par démarrage.

Tableau 15 : Proportion de jeunes de la relève possédant plus d'une entreprise, en 2021

Propriétaire	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Propriétaire de plus d'une entreprise	15 %	21 %	19 %	17 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Une augmentation de l'utilisation des services-conseils lors de la planification de l'établissement

- En 2021, la majorité des jeunes (61 %) avaient réalisé un plan d'affaires eux-mêmes ou avec l'aide d'une conseillère ou d'un conseiller au moment de planifier leur projet d'établissement. Les jeunes établis par démarrage (72 %) ou par transfert non apparenté (68 %) étaient plus nombreux à l'avoir fait que celles et ceux établis par transfert familial (52 %).
- Pour l'ensemble de la relève, l'utilisation des services-conseils a généralement augmenté par rapport à 2016.
- En 2021 comme en 2016, les services-conseils les plus utilisés par les jeunes de la relève au moment de planifier leur établissement étaient ceux d'une ou d'un comptable, d'une ou d'un fiscaliste ou encore d'une planificatrice financière ou d'un planificateur financier (75 % de la relève), ou ceux d'une conseillère ou d'un conseiller en financement (50 % de la relève), et ce, peu importe le mode d'établissement.
- Pour l'ensemble de la relève, l'outil de financement le plus utilisé au moment de l'établissement demeure l'emprunt auprès d'un établissement financier (69 %), suivi de l'aide gouvernementale (67 %).
- Les jeunes de la relève établis par transfert non apparenté sont plus nombreux que les autres à contracter un emprunt auprès d'un établissement financier (83 %).

Tableau 16 : Ressources utilisées par la relève agricole pour s'établir, selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021

Moyen utilisé	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage		Ensemble de la relève	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Plan d'affaires	50 %	52 %	61 %	68 %	68 %	72 %	57 %	61 %
Location d'actifs	32 %	34 %	28 %	32 %	42 %	45 %	35 %	38 %
Membre d'une CUMA	17 %	21 %	9 %	12 %	5 %	6 %	13 %	15 %
Contrat d'intégration	7 %	7 %	14 %	13 %	7 %	6 %	7 %	7 %
Services-conseils utilisés								
Conseiller en relève du MAPAQ	11 %	11 %	7 %	11 %	12 %	19 %	11 %	14 %
Conseiller technique	25 %	29 %	23 %	26 %	29 %	28 %	26 %	29 %
Conseiller de La Financière agricole du Québec	25 %	34 %	32 %	37 %	25 %	34 %	26 %	34 %
Conseiller en financement	51 %	54 %	60 %	59 %	42 %	42 %	49 %	50 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	82 %	87 %	65 %	73 %	50 %	58 %	69 %	75 %
Conseiller en gestion	31 %	34 %	21 %	25 %	13 %	13 %	24 %	26 %
Centre régional d'établissement en agriculture	16 %	14 %	7 %	7 %	2 %	2 %	11 %	9 %
Organisme local	11 %	9 %	17 %	14 %	24 %	20 %	16 %	13 %
Banque de terres	1 %	0 %	1 %	2 %	1 %	5 %	1 %	2 %
Source de financement à l'établissement								
Aide gouvernementale	68 %	69 %	67 %	65 %	59 %	64 %	65 %	67 %
Soutien d'un membre de la famille	26 %	24 %	25 %	27 %	27 %	28 %	26 %	26 %
Don	39 %	36 %	14 %	14 %	15 %	16 %	29 %	27 %
Héritage	8 %	8 %	3 %	4 %	4 %	6 %	6 %	7 %
Emprunt	60 %	66 %	75 %	83 %	71 %	71 %	65 %	69 %
Prêt de quotas	41 %	36 %	18 %	18 %	12 %	10 %	29 %	25 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Des modes d'établissement qui diffèrent selon les régions

- Selon les résultats du recensement de 2021, une plus grande proportion de la relève s'est établie dans les régions de la Montérégie (21 %) et de la Chaudière-Appalaches (20 %). La proportion de la relève établie par transfert familial est également plus élevée dans ces deux régions (21 % et 22 % respectivement).
- La région de la Chaudière-Appalaches se distingue quant au transfert non apparenté : 29 % de la relève établie de cette façon est située dans cette région.
- La région de l'Estrie se distingue par la proportion de la relève établie par transfert non apparenté (14 %) comparativement à la répartition régionale de l'ensemble des jeunes de la relève (10 %).
- La Montérégie présente la plus grande proportion pour ce qui est de la relève établie par démarrage d'une entreprise (23 %).

Tableau 17 : Répartition de la relève agricole selon les régions administratives et les modes d'établissement, en 2021

Régions	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Bas-Saint-Laurent	10 %	10 %	7 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	4 %	4 %	4 %
Mauricie	4 %	3 %	3 %	3 %
Estrie	9 %	14 %	10 %	10 %
Outaouais	1 %	7 %	5 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	3 %	3 %	3 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0 %	1 %	1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	22 %	29 %	16 %	20 %
Laurentides	3 %	3 %	5 %	4 %
Montérégie	21 %	13 %	23 %	21 %
Centre-du-Québec	14 %	13 %	11 %	13 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	3 %	3 %	4 %	3 %
Montréal-Laval-Lanaudière	6 %	4 %	8 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Une baisse de l'établissement par transfert familial dans la plupart des régions

- Dans l'ensemble du Québec, la proportion de la relève établie par transfert familial est en baisse (59 % en 2011 comparativement à 54 % en 2021).
- C'est dans les régions des Laurentides, de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que la proportion de jeunes s'établissant par transfert familial a le plus diminué. Ces régions se distinguent également par une augmentation de la proportion de jeunes s'établissant par démarrage.
- En Outaouais, une grande majorité des jeunes agricultrices et agriculteurs qui se sont établis (69 %) l'ont fait en démarrant une entreprise.

Tableau 18 : Distribution de la relève agricole établie dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et 2021

Régions	Transfert familial			Transfert non apparenté			Démarrage		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Régions centrales									
Estrie	54 %	52 %	51 %	12 %	13 %	14 %	34 %	36 %	36 %
Laurentides	53 %	49 %	42 %	10 %	12 %	8 %	36 %	39 %	50 %
Montérégie	56 %	54 %	55 %	6 %	6 %	6 %	37 %	41 %	39 %
Centre-du-Québec	58 %	61 %	60 %	7 %	9 %	10 %	35 %	30 %	30 %
Montréal-Laval-Lanaudière	57 %	51 %	50 %	6 %	7 %	6 %	38 %	41 %	43 %
Chaudière-Appalaches	64 %	62 %	58 %	9 %	11 %	14 %	27 %	28 %	27 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	54 %	53 %	51 %	6 %	11 %	8 %	39 %	36 %	41 %
Mauricie	65 %	57 %	57 %	11 %	9 %	8 %	24 %	34 %	35 %
Moyenne des régions centrales	58 %	56 %	55 %	8 %	9 %	10 %	34 %	34 %	35 %
Régions périphériques									
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	51 %	50 %	49 %	10 %	6 %	9 %	39 %	44 %	42 %
Outaouais	45 %	38 %	28 %	3 %	7 %	3 %	52 %	55 %	69 %
Bas-Saint-Laurent	66 %	60 %	61 %	8 %	12 %	11 %	26 %	28 %	28 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61 %	58 %	55 %	6 %	5 %	10 %	33 %	37 %	35 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	56 %	28 %	32 %	0 %	3 %	7 %	44 %	69 %	61 %
Moyenne des régions périphériques	60 %	55 %	53 %	7 %	8 %	9 %	33 %	37 %	38 %
Ensemble des régions	59 %	56 %	54 %	8 %	9 %	10 %	33 %	35 %	36 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Des productions sous gestion de l'offre peu présentes dans les entreprises en démarrage

Modification apportée aux productions stabilisées

Depuis 2016, quelques produits ne font plus partie des productions stabilisées (maïs-grain, pommes, pommes de terre, soya, veaux de lait). Par conséquent, les résultats de l'année 2021 portant sur les productions stabilisées ou autres ne peuvent être comparés avec les résultats des recensements antérieurs.

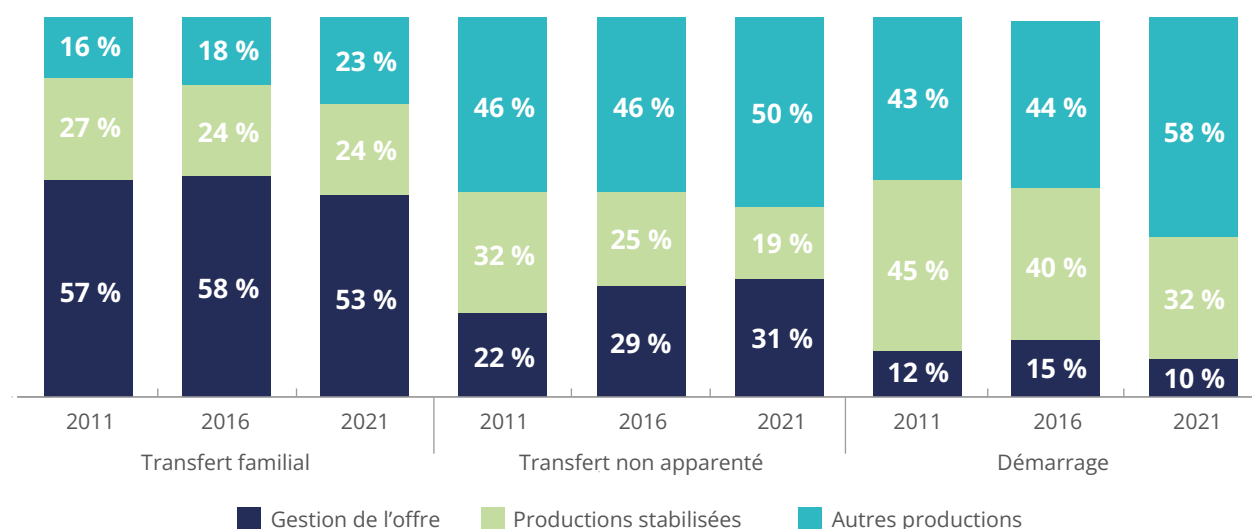
Le système de gestion de l'offre vise les produits suivants : lait et produits laitiers, poulets, dindons, œufs de consommation, œufs d'incubation (pour l'élevage de poulets).

Les productions stabilisées comprennent les produits suivants : agneaux, bouillons et bovins d'abattage, veaux d'embouche, veaux de grain, porcelets, porcs, céréales et canola.

Les autres productions englobent les produits suivants : fruits, légumes frais et de transformation, veaux de lait, acériculture, cultures abritées et horticulture ornementale, tout autre produit végétal ou animal.

- En 2021, la relève établie par transfert familial et œuvrant dans les productions sous gestion de l'offre étaient toujours majoritaires (53 %), mais moins nombreuses qu'en 2016 (58 %).
- En l'espace de 10 ans, la proportion de la relève établie par transfert non apparentés exerçant dans les productions sous gestion de l'offre a augmenté, passant de 22 % en 2011 à 31 % en 2021.
- En 2021, 58 % de la relève établie par démarrage et 50 % de celle établie par transfert non apparenté concentraient leurs activités dans les autres productions.

Figure 23 : Distribution des types de production selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Des modes d'établissement qui diffèrent selon les secteurs de production

- En 2021 comme les années précédentes, le secteur de la production laitière comprenait la plus forte proportion de la relève établie par transfert familial.
- Dans les secteurs des fruits et de l'acériculture, le cinquième de la relève s'était établie par transfert non apparenté.
- Les secteurs où l'on retrouve la plus forte proportion de jeunes établis par démarrage sont les secteurs « autres » (68 %), ceux des légumes frais et de transformation (66 %), des veaux lourds (66 %), des ovins (64 %) ainsi que des cultures abritées et de l'horticulture ornementale (45 %).
- En l'espace de 10 ans, la proportion de la relève agricole établie par transfert familial dans le secteur des légumes frais et de transformation a connu une baisse significative, passant de 48 % à 29 %, alors que celle établie par démarrage d'une entreprise s'est accrue, puisqu'elle est passée de 48 % à 66 % au cours de la même période.

Tableau 19 : Distribution du mode d'établissement de la relève agricole selon l'activité principale de l'entreprise, en 2011, en 2016 et en 2021

Activité principale de l'entreprise	Transfert familial			Transfert non apparenté			Démarrage		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Bovins laitiers et production laitière	87 %	82 %	83 %	4 %	7 %	9 %	9 %	11 %	8 %
Bovins de boucherie	50 %	46 %	54 %	3 %	6 %	4 %	47 %	48 %	42 %
Céréales et protéagineux pour le grain et les fourrages	47 %	49 %	49 %	5 %	4 %	6 %	48 %	47 %	46 %
Acériculture	37 %	38 %	45 %	24 %	26 %	20 %	40 %	36 %	35 %
Porcs	54 %	44 %	47 %	16 %	18 %	19 %	30 %	38 %	34 %
Ovins	23 %	28 %	31 %	6 %	5 %	4 %	72 %	67 %	64 %
Veaux lourds	31 %	21 %	23 %	18 %	16 %	11 %	51 %	63 %	66 %
Légumes frais et de transformation	48 %	33 %	29 %	5 %	4 %	5 %	48 %	62 %	66 %
Volailles	53 %	55 %	57 %	7 %	4 %	3 %	40 %	41 %	40 %
Fruits	37 %	37 %	29 %	11 %	9 %	22 %	52 %	54 %	49 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	48 %	48 %	39 %	13 %	11 %	16 %	39 %	41 %	45 %
Autres*	19 %	22 %	24 %	10 %	9 %	8 %	71 %	69 %	68 %
Toutes activités confondues	59 %	56 %	54 %	8 %	9 %	10 %	33 %	35 %	36 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Les productions végétales favorisées par la relève établie depuis moins de 5 ans

- Certains secteurs de production ont attiré davantage les jeunes agricultrices et agriculteurs établis depuis moins de 5 ans.
- Entre autres, 49 % des jeunes exerçant leurs activités dans le secteur des fruits sont établis depuis moins de 5 ans. Dans les secteurs des légumes frais et de transformation ainsi que de l'acériculture, les proportions sont de 47 % et de 44 % respectivement.
- À l'inverse, certains secteurs de production semblent avoir été moins accessibles pour la relève établie depuis moins de 5 ans. Par exemple, en ce qui concerne la relève du secteur des bovins laitiers et de la production laitière, 20 % des jeunes sont établis depuis moins de 5 ans.

Pour tous les secteurs de production confondues, 33 % de l'ensemble la relève est établie depuis moins de 5 ans.

Tableau 20 : Proportion de la relève agricole établie depuis moins de 5 ans selon l'activité principale de l'entreprise, en 2021

Activité principale de l'entreprise	Proportion de la relève agricole établie depuis moins de 5 ans
Bovins laitiers et production laitière	20 %
Bovins de boucherie	32 %
Porcs	29 %
Ovins	36 %
Volailles	39 %
Veaux lourds	26 %
Grandes cultures	34 %
Acériculture	44 %
Légumes frais et de transformation	47 %
Fruits	49 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	23 %
Autres*	41 %
Toutes activités confondues	33 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.



4 LE TRAVAIL, LES REVENUS ET L'ÉPARGNE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

Une augmentation du recours à un travail extérieur à l'entreprise agricole

- La proportion de jeunes de la relève qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole tend à augmenter. En effet, en 2021, 44 % des jeunes agricultrices et agriculteurs occupaient un emploi en dehors de l'entreprise comparativement à 38 % en 2006.
- En 2021, les jeunes agricultrices et agriculteurs déclaraient que cet emploi extérieur représentait, en moyenne, 60 % de leur temps de travail et 72 % de leur revenu annuel. Ces proportions sont nettement supérieures à celles des années précédentes.

Un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole est comptabilisé dans les données s'il a été occupé au cours des 12 mois ayant précédé le recensement.

Tableau 21 : Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021

Caractéristique	2006	2011	2016	2021
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	38 %	42 %	42 %	44 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	40 %	57 %	57 %	60 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi occupé à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	46 %	66 %	65 %	72 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

L'emploi extérieur plus fréquent chez la relève en situation de démarrage

- Au cours des 12 mois ayant précédé le recensement réalisé en 2021, 63 % des jeunes agricultrices et agriculteurs établis par démarrage occupaient un emploi à l'extérieur de l'entreprise. Les proportions étaient de 50 % pour la relève en situation de transfert non apparenté et de 30 % pour la relève établie par transfert familial. Ces résultats sont similaires à ceux de 2016.
- Les jeunes de la relève en situation de démarrage ou de transfert non apparenté occupant un travail à l'extérieur de l'entreprise y consacraient, en moyenne, un peu plus de temps (62 %) que celles et ceux de la relève en situation de transfert familial (56 %).
- La part moyenne du revenu généré par l'emploi extérieur était également plus élevée pour la relève en situation de démarrage ou de transfert non apparenté que pour celle établie par transfert familial (74 % comparativement à 68 %).
- Peu importe le mode d'établissement, pour environ le tiers des jeunes qui occupaient un emploi à l'extérieur de l'entreprise, celui-ci était lié à l'agriculture.

En 2021, 54 % des jeunes de la relève agricole se sont établis par transfert familial, 36 % l'ont fait par démarrage et 10 %, par transfert non apparenté.

Tableau 22 : Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2021

Caractéristique	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	30 %	50 %	63 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	56 %	62 %	62 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi occupé à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	68 %	74 %	74 %
Emploi dans le domaine agricole	33 %	31 %	31 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

- En 2021, 69 % des jeunes qui affirmaient avoir occupé un autre emploi participaient activement aux travaux de leur entreprise toute l'année, 20 % y participaient de façon saisonnière et 10 %, à l'occasion.

Tableau 23 : Degré d'activité dans l'entreprise agricole chez la relève, selon l'occupation ou non d'un emploi extérieur au cours de l'année précédant le recensement

Degré d'activité dans l'entreprise agricole	N'a pas occupé un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole	A occupé un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole
Toute l'année	96 %	69 %
De façon saisonnière	3 %	20 %
À l'occasion	1 %	10 %
Jamais	< 1 %	1 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

- Les jeunes de la relève qui n'occupaient pas d'emploi à l'extérieur de l'entreprise ont déclaré un chiffre d'affaires de 250 000 \$ ou plus dans une proportion de 68 % comparativement à 19 % pour celles et ceux qui travaillaient à l'extérieur. Ces résultats sont semblables à ceux de 2016.
- Selon les résultats du recensement de 2021, les jeunes de la relève établie depuis moins de 5 ans occupaient un emploi à l'extérieur de l'entreprise dans près de la moitié des cas (44 %). La proportion était de 20 % pour la relève établie depuis 10 ans ou plus.
- La moitié des jeunes occupant un emploi à l'extérieur de l'entreprise s'étaient établis par démarrage (51 %).

Tableau 24 : Caractéristiques des jeunes de la relève agricole établie selon l'occupation ou non d'un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole, en 2016 et en 2021

Caractéristique	2016		2021	
	Aucun emploi à l'extérieur	Emploi à l'extérieur	Aucun emploi à l'extérieur	Emploi à l'extérieur
Âge moyen auquel la ou le jeune de la relève a pensé s'établir	19,4 ans	22,5 ans	18,9 ans	21,7 ans
Participation toute l'année aux activités de l'entreprise	96 %	67 %	96 %	69 %
Entreprise qui génère 250 000 \$ ou plus de revenus agricoles bruts	68 %	20 %	68 %	19 %
Période d'établissement				
Depuis moins de 5 ans	21 %	37 %	25 %	44 %
Depuis 5, 6, 7, 8 ou 9 ans	35 %	35 %	34 %	34 %
Depuis 10 ans ou plus	44 %	29 %	39 %	20 %
Mode d'établissement				
Transfert familial	70 %	37 %	68 %	37 %
Transfert non apparenté	8 %	11 %	9 %	11 %
Démarrage	23 %	52 %	23 %	51 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Un revenu extérieur permet de compléter le montage financier de l'établissement et d'améliorer les liquidités de l'entreprise au cours des premières années suivant celui-ci. Les caractéristiques saisonnières de certaines productions peuvent également amener les jeunes agricultrices et agriculteurs à occuper un emploi à l'extérieur de l'entreprise.

Des revenus plus élevés pour les jeunes de la relève qui ont repris une entreprise existante

- En 2021, 69 % des jeunes de la relève établie par transfert familial ont déclaré des revenus bruts d'entreprise s'élevant à 250 000 \$ ou plus. Près de la moitié de ces personnes (46 %) ont mentionné un chiffre d'affaires de 500 000 \$ ou plus, ce qui représentait une tendance à la hausse par rapport à 2016 (36 %).
- En 2021, 43 % des jeunes de la relève établie par transfert non apparenté ont déclaré des revenus bruts s'élevant à 250 000 \$ ou plus. Cette proportion était supérieure à celle de l'année 2016 (37 %).
- Concernant les jeunes de la relève ayant démarré une entreprise, 80 % ont déclaré un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 \$, une proportion similaire à celle de 2016.
- En 2021, 8 % des jeunes agricultrices et agriculteurs ont déclaré des revenus bruts inférieurs à 10 000 \$. Cette proportion était similaire à celle de 2016.

Les données sur les revenus bruts correspondent aux revenus générés par l'entreprise l'année ayant précédé le recensement.

Tableau 25 : Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, en 2016 et en 2021

Mode d'établissement	Moins de 10 000 \$		De 10 000 \$ à 99 999 \$		De 100 000 \$ à 249 999 \$		De 250 000 \$ à 499 999 \$		De 500 000 \$ à 999 999 \$		1 000 000 \$ ou plus	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Transfert familial	2 %	2 %	15 %	15 %	16 %	14 %	31 %	23 %	23 %	26 %	13 %	20 %
Transfert non apparenté	8 %	9 %	34 %	24 %	21 %	24 %	22 %	21 %	10 %	16 %	5 %	6 %
Démarrage	15 %	18 %	42 %	43 %	22 %	18 %	11 %	12 %	5 %	5 %	4 %	4 %
Ensemble de la relève	7 %	8 %	26 %	26 %	19 %	17 %	23 %	19 %	15 %	18 %	9 %	13 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

Les jeunes en situation de démarrage ou de transfert non apparenté plus nombreux à utiliser leurs outils d'épargne pour acquérir l'entreprise

- Au sein de la relève, 21 % des agricultrices et des agriculteurs ont eu recours à des outils d'épargne personnels pour acquérir l'entreprise. Ainsi, 37 % d'entre eux ont cotisé à un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), 16 % ont utilisé un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et 57 % ont choisi d'autres outils financiers.
- La proportion d'épargnantes et d'épargnants pour l'acquisition de l'entreprise augmente avec l'âge et varie également en fonction du mode d'établissement.
- En effet, les membres de la relève établis par transfert familial ont utilisé un outil d'épargne pour acquérir l'entreprise dans 10 % des cas, celles et ceux établis par transfert non apparenté y ont eu recours dans 27 % des cas et celles et ceux établis par démarrage, dans 35 % des cas.

Tableau 26 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon la catégorie d'âge, en 2021

Âge	Épargne personnelle pour l'acquisition de l'entreprise	Épargne personnelle en prévision de la retraite
Moins de 25 ans	15 %	30 %
De 25 à 34 ans	19 %	47 %
De 35 à 39 ans	23 %	51 %
Ensemble de la relève	21 %	48 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Tableau 27 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2021

Mode d'établissement	Épargne personnelle pour l'acquisition de l'entreprise	Épargne personnelle en prévision de la retraite
Transfert familial	10 %	50 %
Transfert non apparenté	27 %	43 %
Démarrage	35 %	46 %
Ensemble de la relève	21 %	48 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Des outils d'épargne utilisés par près de la moitié de la relève en prévision de la retraite

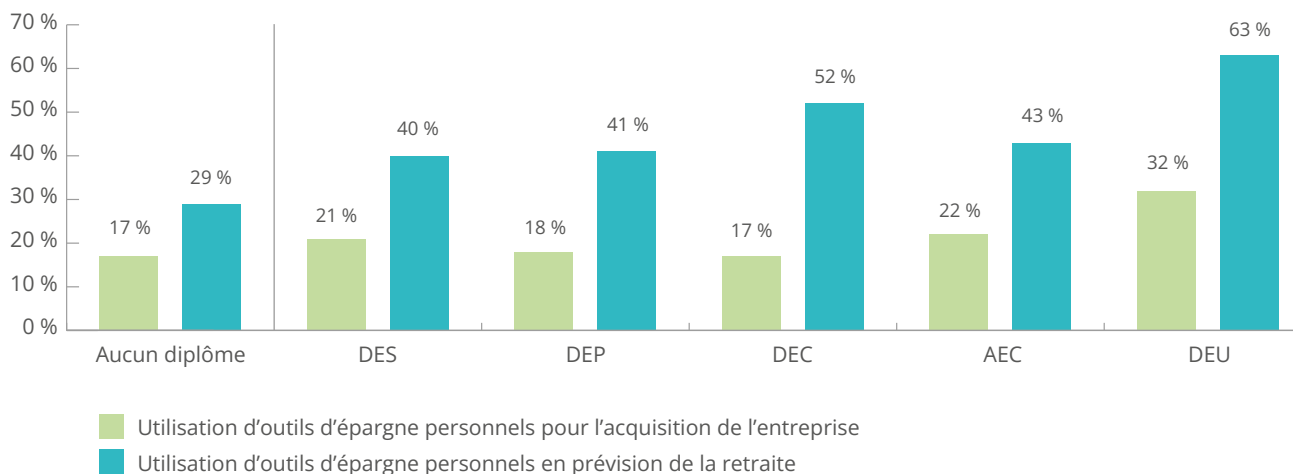
- Les jeunes de la relève utilisent des outils d'épargne en prévision de leur retraite dans 48 % des cas. La proportion d'épargnantes et d'épargnants augmente avec l'âge.
- Par ailleurs, l'épargne en vue de la retraite est un peu plus populaire chez les jeunes établis par transfert familial (50 %). Les proportions sont de 46 % pour la relève établie par démarrage et de 43 % pour celle établie par transfert non apparenté.

En 2021, 53 % des jeunes agricultrices et 46 % des jeunes agriculteurs avaient utilisé des outils d'épargne en prévision de leur retraite.

Les diplômées et diplômés universitaires plus nombreux à utiliser des outils d'épargne

- Près du tiers des diplômées et des diplômés universitaires ont utilisé un outil d'épargne pour acquérir l'entreprise, alors que la proportion est de 22 % ou moins pour les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales, professionnelles ou secondaires.
- Les jeunes détenant un DEU sont également les plus nombreux, en proportion, à cotiser pour leur retraite (63 %), suivis par les titulaires d'un DEC (52 %).
- Au sein de la relève, les jeunes ne possédant aucun diplôme sont celles et ceux qui épargnent le moins en vue de leur retraite.

Figure 24 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le diplôme le plus élevé, en 2021

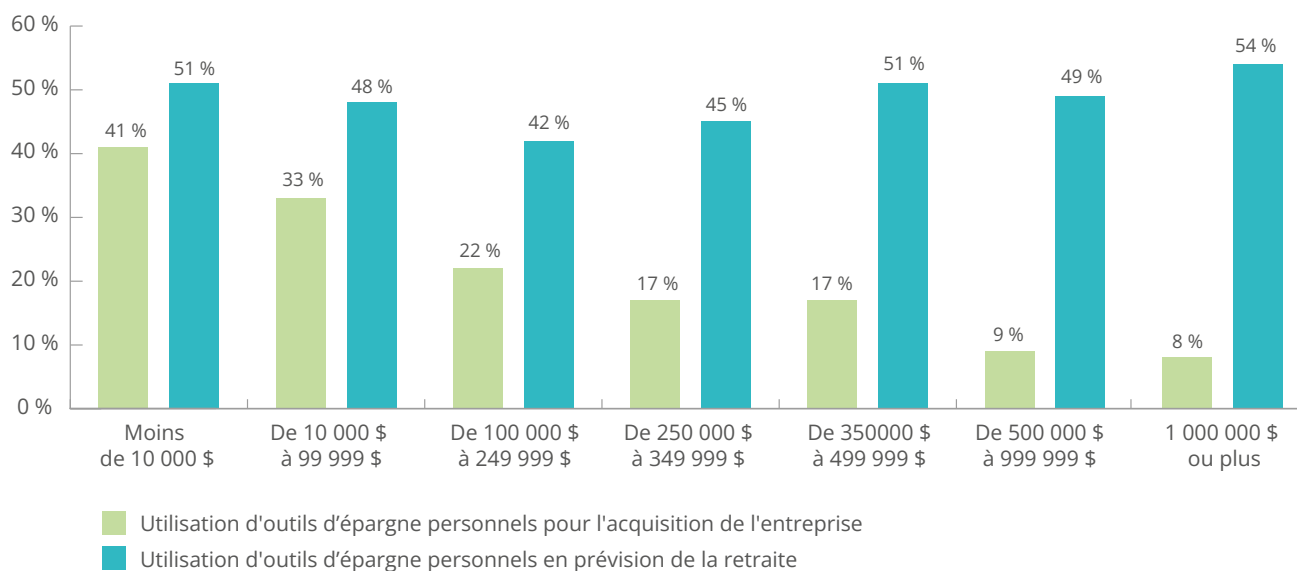


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

L'utilisation de l'épargne au moment de l'acquisition plus populaire pour les petites entreprises

- Plus du tiers des jeunes de la relève dont les revenus bruts d'entreprise étaient inférieurs à 100 000 \$ en 2020 (l'année ayant précédé le recensement) avaient utilisé des outils d'épargne personnels pour acquérir l'entreprise.
- L'utilisation d'outils d'épargne personnels était moins fréquente chez les jeunes dont les revenus étaient plus élevés.

Figure 25 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le chiffre d'affaires, en 2020



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

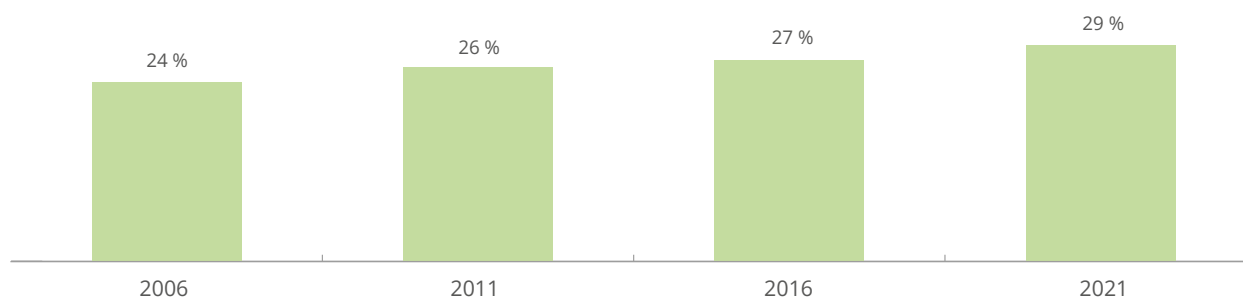


5 LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

La présence des jeunes agricultrices en hausse

- La proportion de jeunes agricultrices parmi tous les jeunes âgés de moins de 40 ans connaît une progression continue. Alors que les jeunes femmes représentaient 24 % de la relève agricole en 2006, leur proportion atteignait 29 % en 2021.

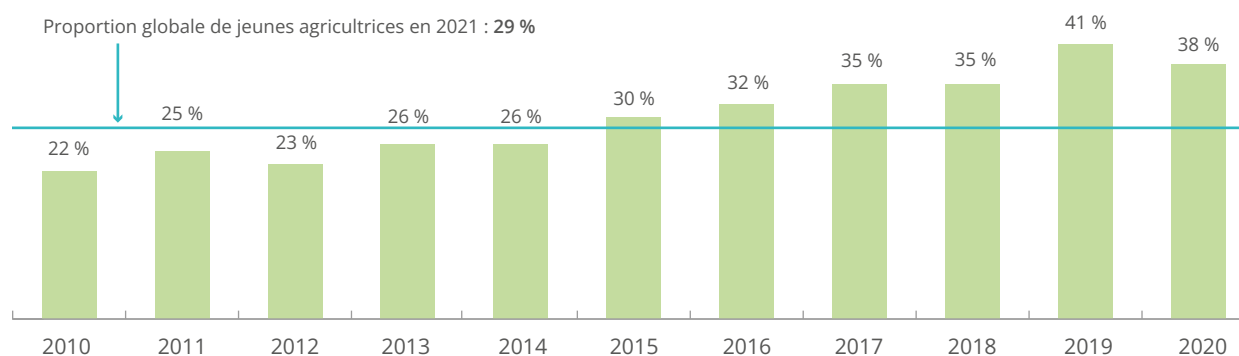
Figure 26 : Proportion de jeunes agricultrices de la relève agricole, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

- Depuis 2010, la proportion de jeunes femmes qui s'établissent annuellement en agriculture a considérablement augmenté (38 % en 2020 comparativement à 22 % en 2010). Depuis 2015, elle surpasse la proportion globale de jeunes agricultrices.

Figure 27 : Proportion de jeunes femmes, parmi la relève, qui se sont établies en agriculture selon l'année d'acquisition des premières parts, de 2010 à 2020

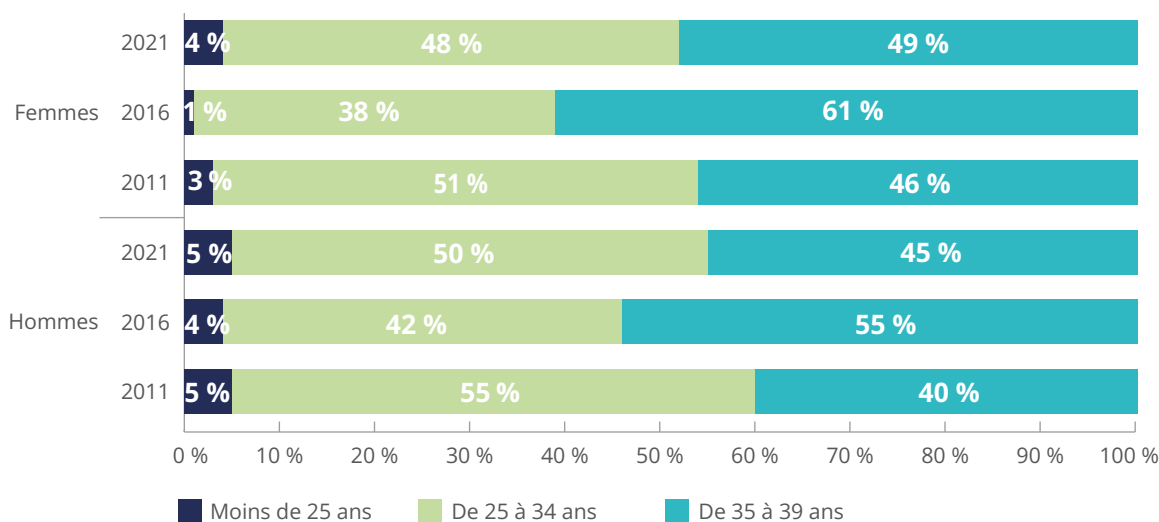


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Une faible différence entre les femmes et les hommes concernant l'âge

- En 2021, l'âge moyen de la relève féminine et celui de la relève masculine étaient semblables (33,6 ans pour les femmes et 33,1 ans pour les hommes). Cette situation représente une diminution par rapport à 2016 (34,7 ans et 34 ans respectivement).
- En 2021, comparativement à 2016, la proportion d'agricultrices dans le groupe des 35 à 39 ans avait diminué au profit du groupe des 25 à 34 ans. Ainsi, la relève féminine était partagée dans des proportions presque égales dans ces deux groupes d'âge.
- En 2021, les hommes étaient un peu plus nombreux, en proportion, que les femmes dans les groupes d'âge inférieurs.

Figure 28 : Répartition des relèves agricoles féminine et masculine selon les groupes d'âge, en 2011, en 2016 et en 2021



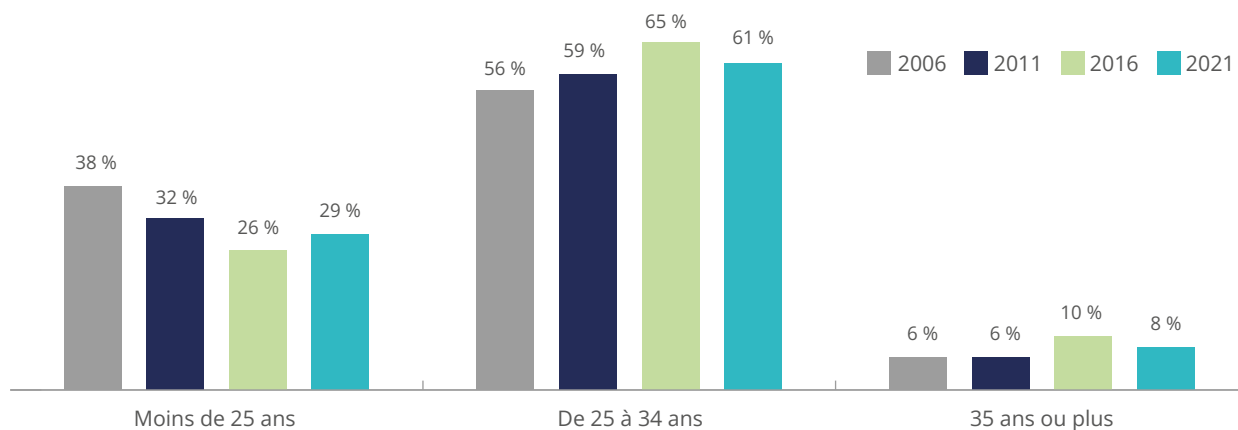
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Un âge plus avancé à l'établissement pour la relève féminine

- En 2021, alors que la moitié (49 %) des jeunes hommes s'étaient établis avant 25 ans, les jeunes femmes l'avaient fait le plus souvent (61 %) entre les âges de 25 et de 34 ans.
- Depuis 2006, la proportion de jeunes femmes s'établissant en agriculture après 25 ans est passée de 62 % à 69 %. Chez les hommes, cette proportion a également augmenté, passant de 45 % à 49 %.

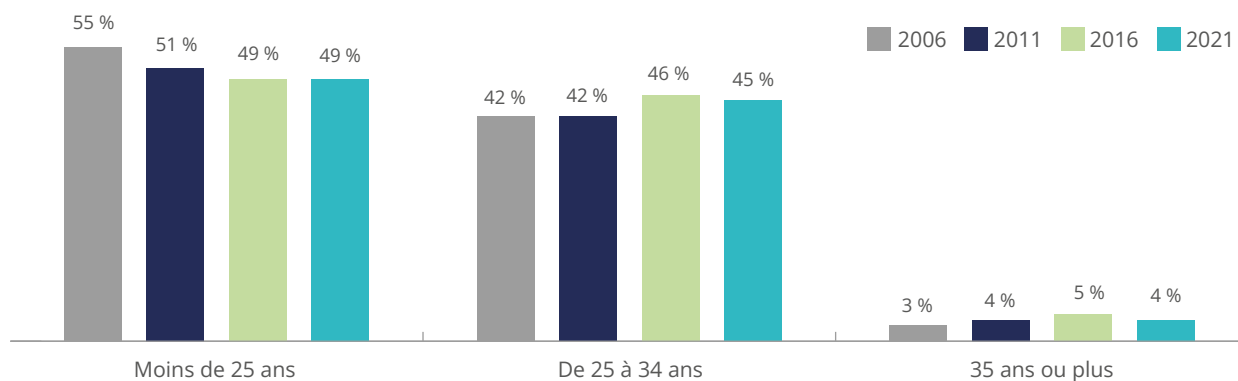
L'âge moyen des femmes à l'établissement est de 28,8 ans.
Celui des hommes est de 26,5 ans.

Figure 29 : Âge de la relève agricole féminine lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Figure 30 : Âge de la relève agricole masculine lors de l'établissement, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



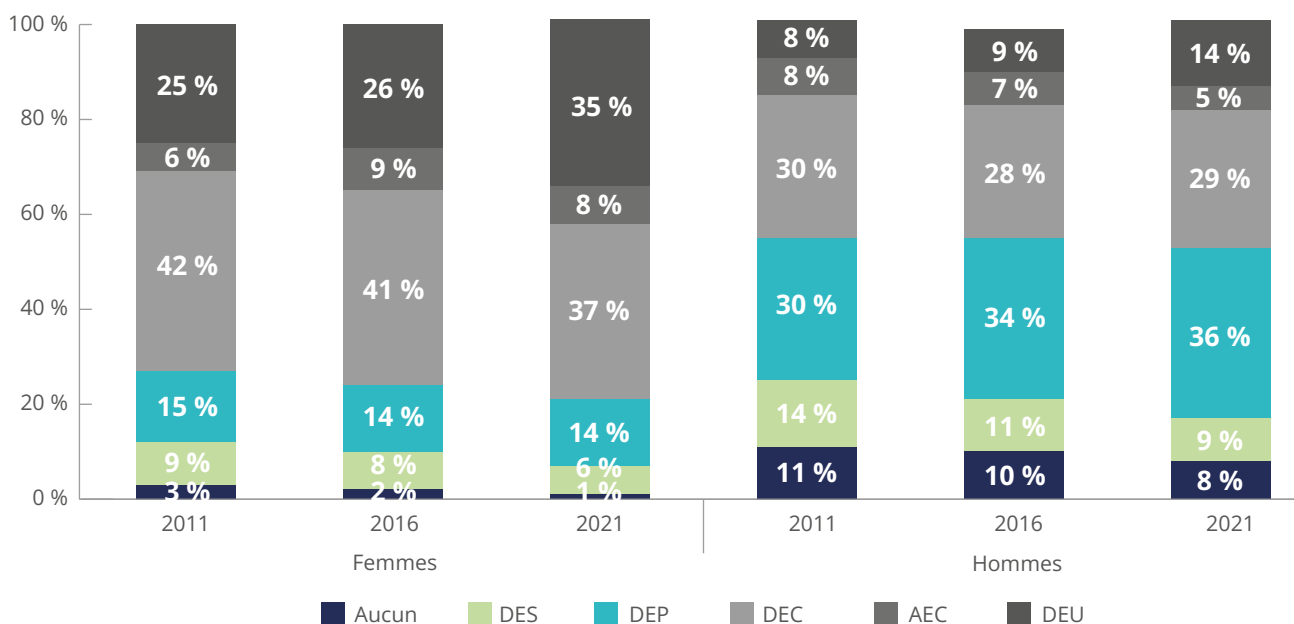
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

De plus longues études pour la relève féminine que pour la relève masculine

- En 2021, 93 % des jeunes agricultrices détenaient un diplôme d'études postsecondaires (dont un DEP) comparativement à 83 % des jeunes agriculteurs.
- En 2021, plus du tiers des femmes (35 %) étaient titulaires d'un diplôme universitaire comparativement à 14 % des hommes.
- Depuis 2011, la proportion de femmes possédant un diplôme universitaire est passée de 25 % à 35 % et celle des hommes, de 8 % à 14 %.
- Pour la relève féminine, le DEC est le plus présent (37 %), alors que, pour la relève masculine, c'est le DEP qui domine (36 %).

En 2021, 86 % des jeunes de la relève possédaient un diplôme d'études post-secondaires.

Figure 31 : Proportion de la relève agricole établie selon le diplôme le plus élevé et le sexe en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Une spécialisation en agriculture pour une majorité de jeunes femmes de la relève

- La proportion des jeunes de la relève dont le diplôme le plus élevé est lié à l'agriculture est plus grande chez les hommes (71 %) que chez les femmes (55 %).
- Cependant, alors que la proportion de jeunes hommes dont le diplôme le plus élevé est lié à l'agriculture est relativement stable depuis 2011, la proportion de jeunes femmes dans la même situation a connu une nette augmentation, passant de 42 % en 2011 à 55 % en 2021.

Tableau 28 : Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études post-secondaires le plus élevé spécialisé en agriculture et le sexe, en 2011, en 2016 et en 2021

Niveau de scolarité	Femmes spécialisées en agriculture			Hommes spécialisés en agriculture			Ensemble de la relève agricole spécialisée en agriculture		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
DEP	38 %	49 %	60 %	71 %	74 %	72 %	68 %	71 %	70 %
DEC	52 %	62 %	73 %	81 %	83 %	84 %	72 %	76 %	80 %
AEC	65 %	66 %	57 %	71 %	87 %	85 %	68 %	81 %	75 %
DEU	25 %	31 %	34 %	43 %	44 %	41 %	34 %	37 %	37 %
Tous diplômes postsecondaires confondus	42 %	51 %	55 %	72 %	75 %	71 %	64 %	68 %	66 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

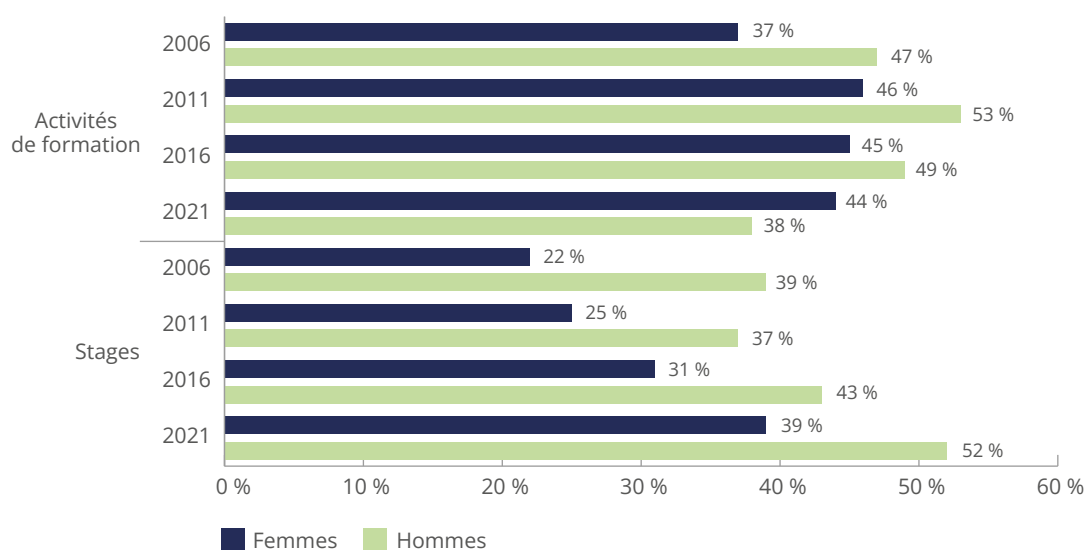
Une progression de la participation à des stages

- La proportion de la relève féminine ayant participé à des stages dans une entreprise agricole est en progression constante et s'établissait à 39 % en 2021.
- En 2021 comme les années précédentes, les jeunes agricultrices étaient plus nombreuses, en proportion, à participer à des activités de formation qu'à des stages. La même année, la situation inverse était observée chez les jeunes agriculteurs.

Les activités de formation comptabilisées sont celles suivies au cours des 12 mois ayant précédé le recensement et ayant un rapport avec les activités de l'entreprise.

Les stages considérés sont ceux réalisés dans une entreprise agricole.

Figure 32 : Participation de la relève agricole établie à des stages et à des activités de formation, par sexe, en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

- Selon les résultats du recensement de 2021, les activités de formation les plus suivies par les jeunes femmes portent sur les techniques de production (49 %), la gestion financière (26 %) et la gestion technico-économique (21 %).
- Ces activités de formation ainsi que celles portant sur les technologies de production suscitent également davantage l'intérêt des jeunes hommes.

Bien que les femmes représentent 29 % de la relève agricole établie, elles constituent 23 % de l'ensemble des membres de la relève ayant réalisé un stage.

Par ailleurs, les femmes représentent 32 % de la relève ayant participé à des activités de formation en lien avec l'entreprise dans les 12 mois ayant précédé le recensement de 2021.

Tableau 29 : Activités de formation suivies par la relève agricole établie et ayant un rapport avec les activités de l'entreprise, par sexe, en 2021

Activités de formation	Proportion de la relève ayant suivi des activités de formation	
	Femmes	Hommes
Gestion financière	26 %	24 %
Gestion des ressources humaines	15 %	11 %
Gestion technico-économique	21 %	26 %
Techniques de production	49 %	53 %
Agroenvironnement	15 %	23 %
Développement de produits et innovation	8 %	10 %
Développement de marchés	11 %	10 %
Qualité et salubrité	16 %	16 %
Technologies de production	16 %	26 %
Autres*	37 %	31 %
Toutes activités de formation confondues	44 %	38 %

* La catégorie « Autres » comprend notamment la santé et le bien-être animal, la comptabilité, l'espagnol, l'entaillage (acériculture), le marketing et les pesticides.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

Le démarrage d'une entreprise plus fréquent chez la relève féminine

- En 2021 comme les années précédentes, les femmes s'étaient établies plus fréquemment en démarrant une entreprise (45 %), alors que les hommes l'avaient fait davantage à la suite d'un transfert familial (59 %).
- Depuis 2011, alors que la proportion d'hommes établis à la suite d'un transfert familial a diminué de 5 %, la proportion de femmes qui ont fait de même est demeurée stable (43 %).
- La proportion de jeunes s'établissant à la suite d'un transfert non familial est toujours plus élevée chez les femmes (12 % en 2021) que chez les hommes (9 % en 2021).

Tableau 30 : Proportion de la relève agricole établie, selon le mode d'établissement et par sexe, en 2011, en 2016 et en 2021

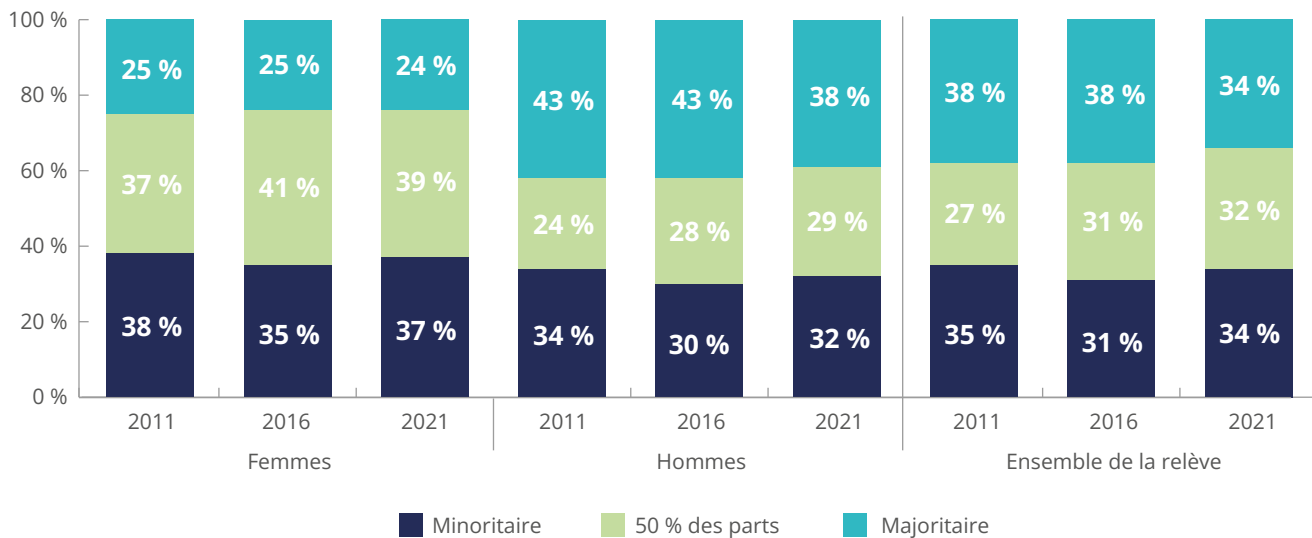
Mode d'établissement	2011		2016		2021		2021 Ensemble de la relève
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Transfert familial d'une entreprise en activité	43 %	64 %	43 %	61 %	43 %	59 %	54 %
Transfert non familial d'une entreprise en activité	12 %	7 %	13 %	8 %	12 %	9 %	10 %
Démarrage d'une entreprise	45 %	30 %	44 %	32 %	45 %	32 %	36 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Peu de variation de la proportion de jeunes agricultrices propriétaires majoritaires

- En l'espace de 10 ans, la répartition de la relève agricole féminine selon les parts détenues dans l'entreprise a peu varié.
- Au sein de la relève, les jeunes agricultrices demeurent propriétaires majoritaires dans une moindre mesure que leurs homologues masculins (24 % comparativement à 38 %).
- En 2021, 63 % des femmes détenaient au moins la moitié des parts de l'entreprise comparativement à 67 % des hommes. Elles possédaient exactement la moitié des parts de l'entreprise dans une proportion de 39 % comparativement à 29 % chez les hommes.

Figure 33 : Répartition de la relève agricole établie, selon les parts détenues dans l'entreprise et par sexe, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Une progression de la proportion de la relève féminine dans la majorité des régions

- Depuis 2011, la proportion de jeunes agricultrices augmente sensiblement dans la majorité des régions. Seules les régions de l'Estrie, de Montréal-Laval-Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent enregistrent une diminution à cet égard.
- Selon les résultats du recensement de 2021, les régions des Laurentides et du Saguenay-Lac-Saint-Jean affichent la plus forte augmentation de la proportion de relève féminine depuis 2016.

Tableau 31 : Proportion de la relève agricole féminine établie, selon les régions administratives du Québec, en 2011, en 2016 et en 2021

Régions	Proportion de la relève féminine			Proportion de la relève établie
	2011	2016	2021	2021
Régions centrales				
Estrie	32 %	28 %	31 %	10 %
Laurentides	29 %	29 %	36 %	4 %
Montérégie	21 %	25 %	28 %	21 %
Centre-du-Québec	25 %	27 %	27 %	13 %
Montréal-Laval-Lanaudière	24 %	23 %	23 %	7 %
Chaudière-Appalaches	23 %	27 %	29 %	20 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	27 %	34 %	33 %	3 %
Mauricie	23 %	25 %	23 %	3 %
Régions périphériques				
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	28 %	30 %	34 %	3 %
Outaouais	34 %	38 %	39 %	2 %
Bas-Saint-Laurent	29 %	28 %	24 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 %	20 %	26 %	4 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25 %	32 %	36 %	1 %
Ensemble des régions	26 %	27 %	29 %	100 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Les femmes toujours plus nombreuses, en proportion, à travailler à l'extérieur de l'entreprise

- En 2021, près de la moitié des agricultrices (49 %) affirmaient avoir travaillé à l'extérieur de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le recensement (comparativement à 41 % des hommes). Les jeunes femmes ont consacré 63 % de leur temps à cet autre emploi, qui a contribué à leur revenu annuel dans une proportion de 76 %. Ces données ont peu varié depuis 2011.
- Au sein de la relève masculine, le temps travaillé à l'extérieur de l'entreprise et la contribution de cet emploi au revenu annuel sont également considérables et montrent une légère augmentation, mais dans des proportions légèrement moindres : les hommes ont consacré 58 % de leur temps à un travail à l'extérieur de l'entreprise et cet emploi a contribué à leur revenu annuel dans une proportion de 69 %.

Tableau 32 : Travail et revenus à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole établie au cours de l'année ayant précédé le recensement, selon le sexe, en 2011, en 2016 et en 2021

Caractéristique	Femmes			Hommes			Ensemble de la relève		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	48 %	47 %	49 %	40 %	41 %	41 %	42 %	42 %	44 %
Part moyenne du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole	63 %	65 %	63 %	54 %	57 %	58 %	57 %	57 %	60 %
Part moyenne du revenu annuel généré par l'emploi extérieur à l'entreprise agricole	74 %	77 %	76 %	63 %	65 %	69 %	66 %	65 %	72 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Une accentuation de la présence de la relève féminine dans certains secteurs de production

- La proportion de femmes dans la relève agricole a progressé dans tous les secteurs, à l'exception des bovins de boucherie, des bovins laitiers, des ovins, des fruits et des grandes cultures.
- Comparativement à 2016, la proportion de femmes a davantage augmenté dans les secteurs des cultures abritées et de l'horticulture ornementale, des légumes frais et de transformation, des veaux lourds et des volailles. Par exemple, le secteur des cultures abritées et de l'horticulture ornementale comptait 44 % de femmes en 2021 comparativement à 33 % en 2016.

Tableau 33 : Proportion de la relève agricole féminine établie, par secteur de production, en 2016 et en 2021

Activité principale de l'entreprise	Proportion de femmes		Répartition de l'ensemble de la relève
	2016	2021	2021
Acériculture	27 %	28 %	11 %
Bovins de boucherie	28 %	27 %	7 %
Bovins laitiers	23 %	23 %	33 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	33 %	44 %	2 %
Fruits	41 %	40 %	4 %
Grandes cultures	19 %	18 %	15 %
Légumes frais et de transformation	34 %	38 %	9 %
Ovins	44 %	44 %	3 %
Porcs	26 %	27 %	4 %
Veaux lourds	34 %	43 %	1 %
Volailles	24 %	36 %	3 %
Autres	39 %	42 %	8 %
Toutes activités confondues	27 %	29 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

- En 2021, la proportion des femmes était nettement plus élevée que celle des hommes dans le secteur des légumes frais et de transformation : 13 % des jeunes agricultrices exerçaient leurs activités dans ce secteur comparativement à 8 % des jeunes agriculteurs.
- De plus, depuis 2011, la présence de la relève féminine s'est surtout accentuée dans ce secteur.

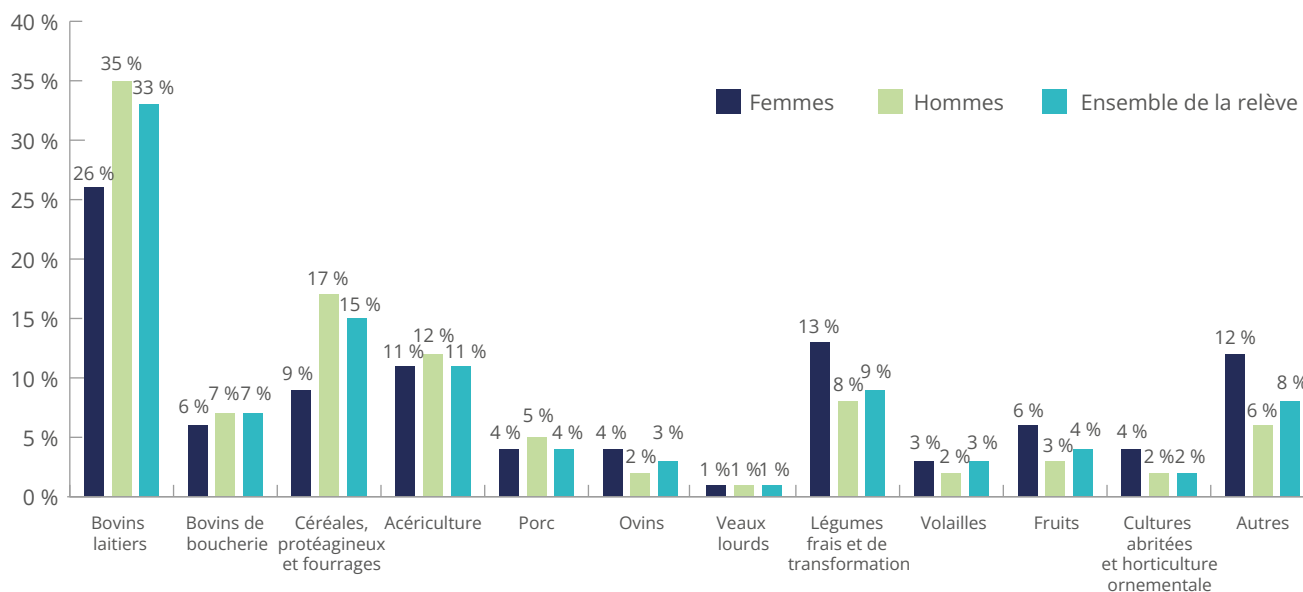
Tableau 34 : Répartition de la relève agricole établie, selon le sexe et par secteur de production, en 2011, en 2016 et en 2021

Activité principale de l'entreprise	Femmes			Hommes			Ensemble de la relève		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Bovins laitiers	29 %	32 %	26 %	39 %	39 %	35 %	36 %	37 %	33 %
Bovins de boucherie	9 %	9 %	6 %	10 %	8 %	7 %	10 %	8 %	7 %
Céréales, protéagineux et fourrages	10 %	10 %	9 %	14 %	16 %	17 %	13 %	14 %	15 %
Acériculture	8 %	11 %	11 %	9 %	11 %	12 %	9 %	11 %	11 %
Porcs	6 %	5 %	4 %	6 %	5 %	5 %	6 %	5 %	4 %
Ovins	6 %	5 %	4 %	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %
Veaux lourds	3 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Légumes frais et de transformation	6 %	8 %	13 %	5 %	5 %	8 %	5 %	6 %	9 %
Volailles	5 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %	3 %
Fruits	6 %	7 %	6 %	4 %	4 %	3 %	5 %	4 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	4 %	3 %	4 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %
Autres*	9 %	8 %	12 %	3 %	5 %	6 %	5 %	6 %	8 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Figure 34 : Répartition de la relève agricole établie, selon le sexe et par secteur de production, en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

La relève féminine au Québec et au Canada

- Selon des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada, entre 2011 et 2021, la proportion de femmes se déclarant exploitantes agricoles a augmenté, passant de 26 % à 28 % au Québec et de 27 % à 30 % au Canada.
- En 2021, la proportion de jeunes agricultrices est la même au Québec, en Ontario, dans les provinces maritimes et au Canada (28 %).

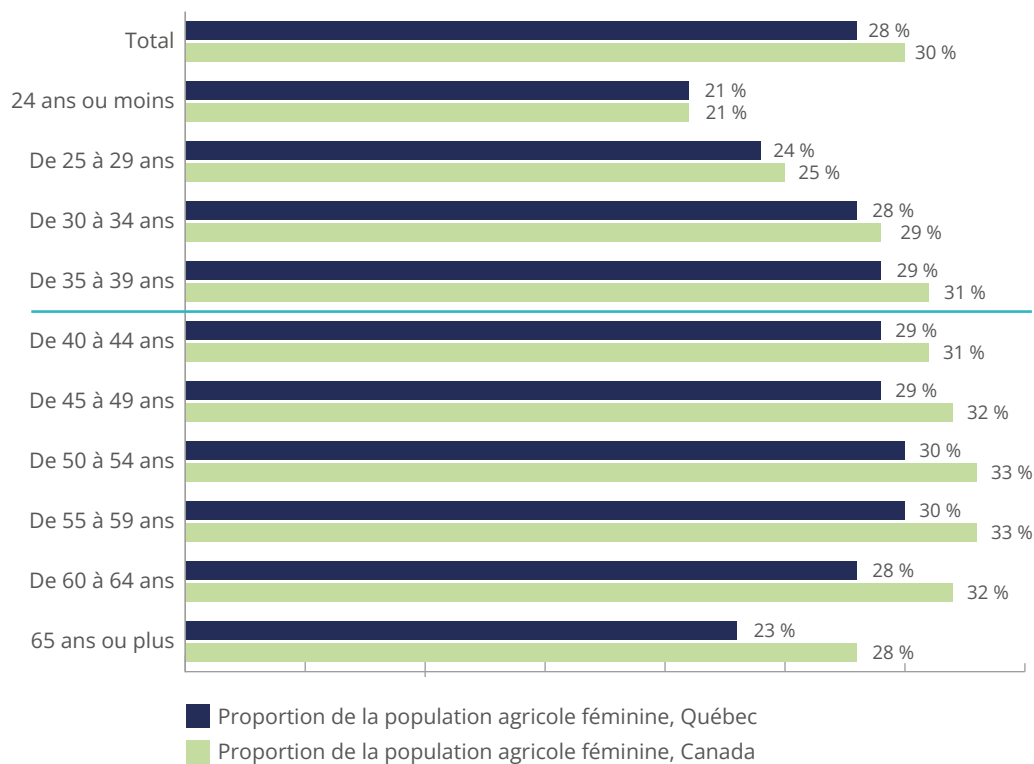
Tableau 35 : Proportion de jeunes agricultrices et d'agricultrices, selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021

Région	Relève agricole féminine/ Ensemble de la relève agricole			Population agricole féminine/ Ensemble de la population agricole		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Maritimes	26 %	28 %	28 %	22 %	24 %	26 %
Québec	26 %	26 %	28 %	26 %	26 %	28 %
Ontario	28 %	28 %	28 %	28 %	30 %	31 %
Prairies	26 %	26 %	27 %	26 %	27 %	30 %
Colombie-Britannique	35 %	39 %	40 %	36 %	38 %	40 %
Canada	27 %	27 %	28 %	27 %	29 %	30 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011, 2016 et 2021.

- Pour tous les groupes d'âge, à l'exception des jeunes de 24 ans ou moins, la proportion de femmes agricultrices est plus élevée au Canada qu'au Québec. L'écart est plus marqué chez les 40 ans ou plus, tandis que, chez les agricultrices de la relève, la différence entre les proportions s'amenuise graduellement et disparaît pour le groupe le plus jeune.
- Au Québec comme au Canada, les jeunes femmes de la relève sont plus nombreuses, en proportion, chez les agricultrices de 30 à 39 ans que chez celles âgées de moins de 29 ans. Cette situation est similaire à celle observée en 2016.

Figure 35 : Proportion de la population agricole féminine par rapport à l'ensemble de la population agricole, selon les tranches d'âge, au Québec et au Canada, en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.



6 LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Une diminution du nombre d'exploitations agricoles ayant une relève

- Dans l'ensemble du Canada, le nombre d'exploitations agricoles continue de diminuer, les Maritimes et la Colombie-Britannique enregistrant la plus forte baisse (-18 % et -10 % respectivement).
- Seul le Québec connaît une légère augmentation (2 %) du nombre total d'entreprises agricoles.
- La diminution est plus importante pour les exploitations agricoles ayant une relève que pour l'ensemble des entreprises agricoles.
- À l'exception des Prairies, les régions du Canada connaissent une diminution du nombre d'entreprises agricoles ayant une relève.

Selon le Recensement de l'agriculture de Statistique Canada, le Québec comptait 29 380 exploitations agricoles en 2021, dont 5 793 ayant une relève.

Tableau 36 : Variation du nombre d'exploitations agricoles ayant une relève et de l'ensemble des exploitations agricoles, par région canadienne, de 2011 à 2016 et de 2016 à 2021

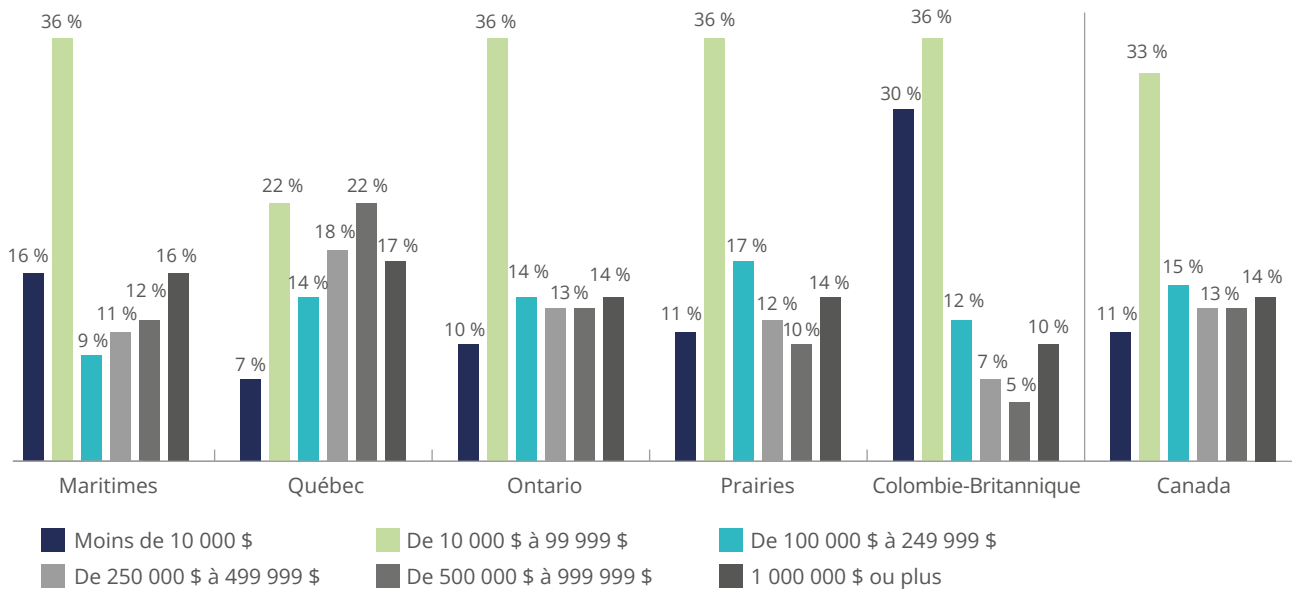
Région	Exploitations agricoles ayant une relève		Ensemble des exploitations agricoles	
	Variation 2011-2016	Variation 2016-2021	Variation 2011-2016	Variation 2016-2021
Maritimes	-3 %	-24 %	-12 %	-18 %
Québec	-2 %	-10 %	-2 %	2 %
Ontario	7 %	-8 %	-5 %	-3 %
Prairies	3 %	2 %	-7 %	0 %
Colombie-Britannique	6 %	-22 %	-11 %	-10 %
Canada	3 %	-5 %	-6 %	-2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2011, 2016 et 2021.

Des revenus plus élevés pour les entreprises québécoises avec relève

- En 2021, près de trois entreprises québécoises avec relève sur cinq (57 %) généraient des revenus bruts de 250 000 \$ ou plus. Pour l'ensemble des entreprises canadiennes, la proportion était de deux sur cinq (40 %).
- Dans l'ensemble du Canada, 44 % des entreprises avec relève présentaient des revenus bruts inférieurs à 100 000 \$. La Colombie-Britannique affichait la plus forte proportion d'entreprises dans cette catégorie de revenus (66 %) et le Québec, la plus faible (29 %).

Figure 36 : Répartition des exploitations ayant une relève, selon les régions canadiennes et les revenus agricoles bruts, en 2021

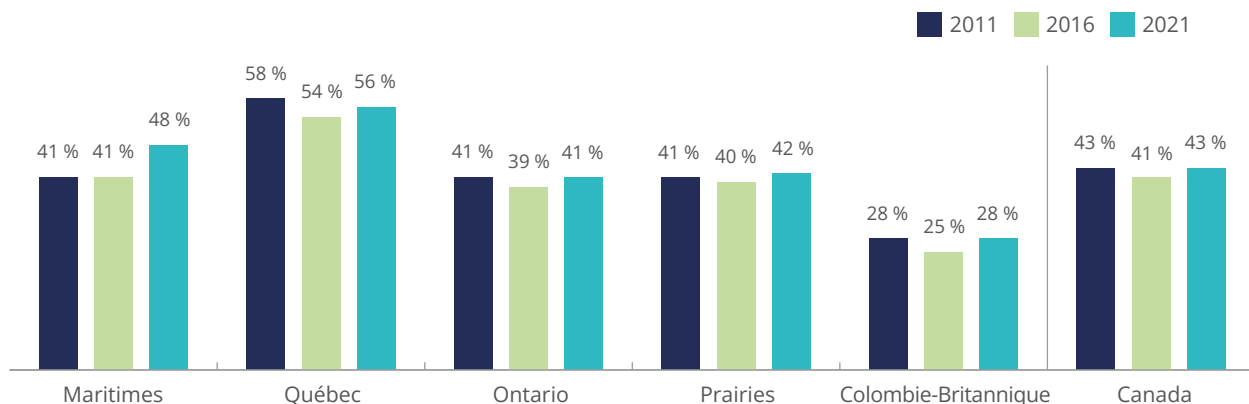


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.

Une plus grande part de temps consacrée par les jeunes Québécoises et Québécois à l'entreprise agricole

- Comme les années précédentes, comparativement aux jeunes des autres régions du Canada, les jeunes Québécoises et Québécois étaient plus nombreux, en 2021, à travailler plus de 40 heures par semaine dans leur entreprise agricole (56 %).
- Dans l'ensemble du Canada, cette proportion est demeurée assez stable entre 2011 et 2021 (43 %).

Figure 37 : Proportion de la relève agricole établie qui consacre plus de 40 heures par semaine aux activités de l'exploitation agricole, selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021

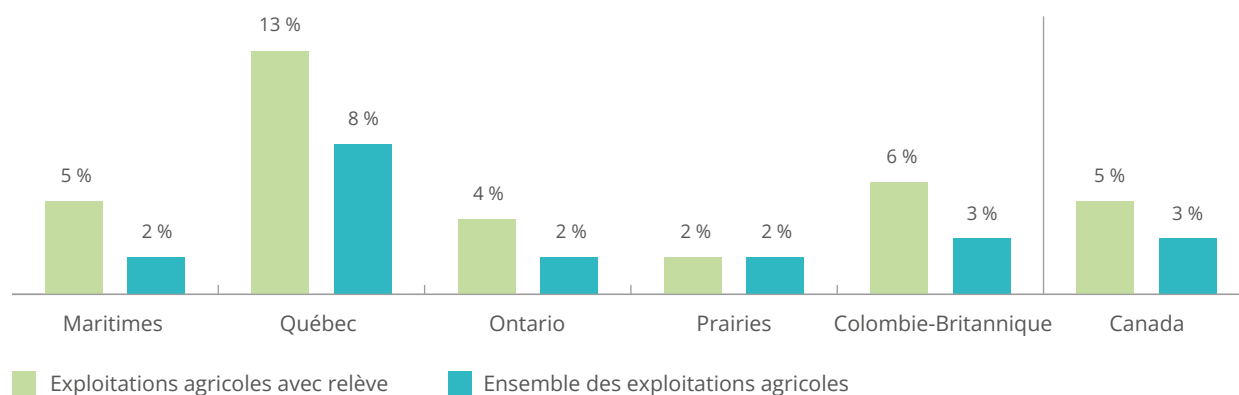


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011, 2016 et 2021.

Un plus grand nombre d'entreprises québécoises en production biologique

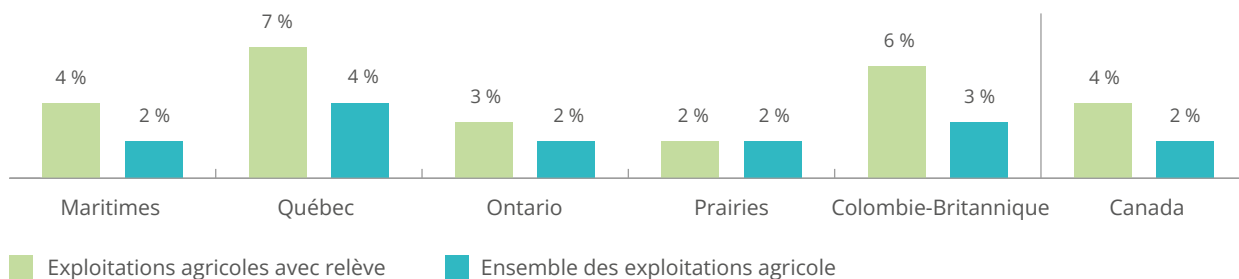
- Comparativement aux autres régions du Canada, les entreprises québécoises sont plus nombreuses à s'orienter vers la production biologique. Ainsi, en 2021, plus d'une entreprise québécoise avec relève sur dix (13 %) produisait de façon biologique ou était en transition vers ce type de production comparativement à une entreprise sur vingt au Canada (5 %).
- Entre 2016 et 2021, la proportion d'exploitations effectuant de la production biologique certifiée ou en transition vers celle-ci a nettement progressé au Québec, alors qu'elle est demeurée stable dans les autres régions du Canada.

Figure 38 : Proportion d'exploitations agricoles dont la production est certifiée biologique ou qui sont en transition vers celle-ci, selon les régions canadiennes, en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.

Figure 39 : Proportion d'exploitations agricoles dont la production est certifiée biologique ou qui sont en transition vers celle-ci, selon les régions canadiennes, en 2016



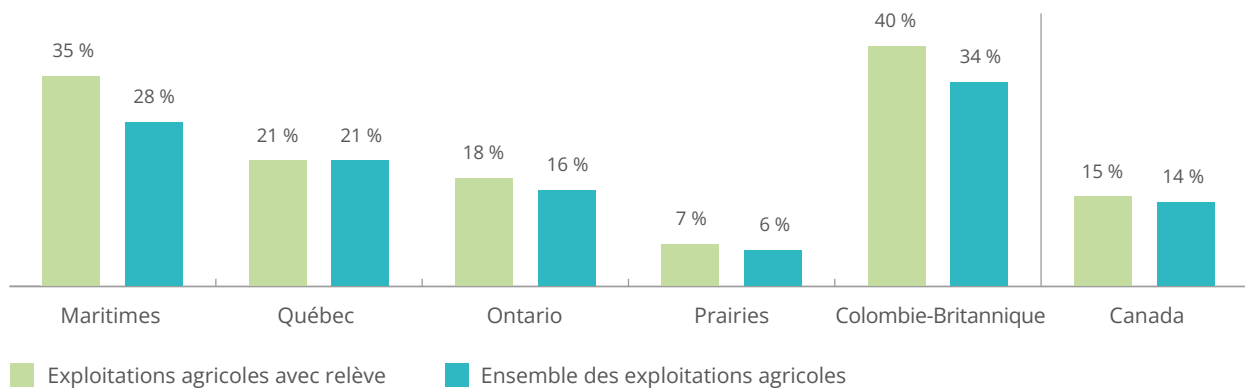
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.

De la vente directe pour une entreprise québécoise sur cinq

- Au Québec, la vente directe aux consommatrices et aux consommateurs a légèrement augmenté depuis 2016, passant de 19 % à 21 % pour l'ensemble des entreprises. Cette proportion est supérieure à celle de l'ensemble du Canada (14 %).
- Les entreprises québécoises ayant une relève réalisent de la vente directe dans une proportion identique (21 %) à celle de l'ensemble des exploitations québécoises.
- Dans les autres régions du Canada, plus particulièrement dans les Maritimes et en Colombie-Britannique, la proportion d'entreprises ayant recours à la vente directe est plus élevée pour celles avec relève que pour l'ensemble des entreprises.

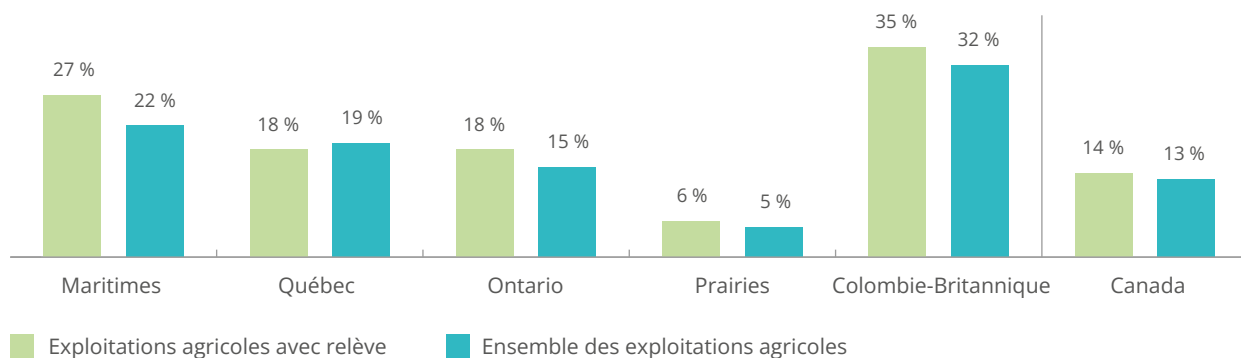
Selon le Recensement de l'agriculture de 2021, les ventes directes aux consommatrices et aux consommateurs comprennent les ventes directes à un marché ou à la ferme (notamment l'autocueillette, la vente aux marchés publics, l'agriculture soutenue par la communauté ou les paniers alimentaires). Sont exclues les ventes de produits achetés pour la revente à des intermédiaires comme des négociants ou des grossistes ainsi que les ventes directes à un magasin (à des intermédiaires comme des magasins de détail, des épiceries, des restaurants ou des boulangeries).

Figure 40 : Proportion d'exploitations agricoles vendant leurs produits directement aux consommatrices et aux consommateurs, selon les régions canadiennes, en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.

Figure 41 : Proportion d'exploitations agricoles vendant leurs produits directement aux consommatrices et aux consommateurs, selon les régions canadiennes, en 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.



7 LA PLANIFICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA

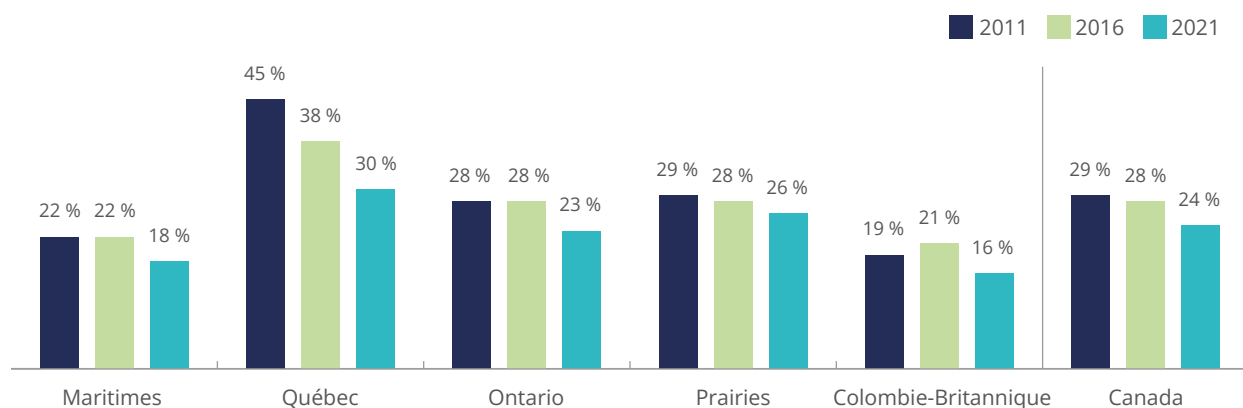
Le taux de renouvellement des générations du Québec : le plus élevé au Canada

- Le Québec affiche le plus haut taux de renouvellement des générations d'exploitantes et d'exploitants agricoles au Canada, soit 30 %. Cela signifie qu'il compte 3 exploitantes ou exploitants de moins de 40 ans pour 10 de 55 ans ou plus.
- Les plus faibles taux de renouvellement des générations sont observés en Colombie-Britannique (16 %) et dans les Maritimes (18 %).
- Toutes les provinces ont affiché une baisse accentuée du taux de renouvellement des générations entre 2016 et 2021.
- Comme en 2016, la baisse du taux de renouvellement a été plus marquée en 2021 au Québec que dans les autres provinces.

Selon le Recensement de l'agriculture de 2021, 20 % des entreprises agricoles québécoises sont composées d'au moins un membre de la relève. La proportion est de 17 % pour l'ensemble des entreprises canadiennes.

$$\text{Taux de renouvellement des générations} = \frac{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants de moins de 40 ans}}{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants de 55 ans ou plus}} \times 100$$

Figure 42 : Taux de renouvellement des générations d'exploitantes et d'exploitants agricoles selon les régions canadiennes, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011, 2016 et 2021.

La compagnie privilégiée comme forme juridique par les entreprises agricoles québécoises ayant une relève

- Les entreprises agricoles québécoises ayant une relève sont le plus souvent constituées en compagnies familiales, alors que, dans l'ensemble du Canada, l'entreprise individuelle est la forme juridique la plus fréquente.
- La proportion d'entreprises agricoles québécoises enregistrées sous forme de compagnies familiales ou non familiales est plus élevée pour celles ayant une relève (41 % et 13 % respectivement) que pour l'ensemble des exploitations agricoles québécoises (31 % et 6 % respectivement).

C'est au Québec que se trouve la proportion la plus élevée d'entreprises agricoles constituées sous forme de compagnies familiales (31 % des entreprises en 2021) ou non familiales (6 % des entreprises en 2021).

Tableau 37 : Répartition des formes juridiques des exploitations agricoles selon les régions canadiennes, en 2021

Régions canadiennes	Exploitations agricoles ayant une relève				Ensemble des exploitations agricoles			
	Entreprise individuelle à propriétaire unique	Société en nom collectif	Compagnie familiale	Compagnie non familiale	Entreprise individuelle à propriétaire unique	Société en nom collectif	Compagnie familiale	Compagnie non familiale
Maritimes	44 %	20 %	31 %	4 %	56 %	16 %	25 %	3 %
Québec	21 %	25 %	41 %	13 %	41 %	22 %	31 %	6 %
Ontario	42 %	30 %	25 %	3 %	49 %	30 %	19 %	2 %
Prairies	57 %	18 %	23 %	2 %	56 %	19 %	23 %	2 %
Colombie-Britannique	38 %	36 %	24 %	2 %	44 %	36 %	18 %	1 %
Canada	46 %	23 %	27 %	4 %	51 %	24 %	23 %	2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.

La planification de l'établissement : peu de changement au Québec

Selon le formulaire du Recensement de l'agriculture mené en 2021 par Statistique Canada, un plan de relève écrit, également appelé « plan de transition », consiste en un plan et en un accord formalisés détaillant le transfert organisé d'une exploitation agricole des propriétaires et exploitants actuels aux futurs propriétaires et exploitants.

Un plan de relève écrit contient trois éléments principaux :

- le transfert des actifs et de la propriété;
- le transfert de la gestion et de la prise de décisions;
- le transfert du travail.

Un testament n'est pas un plan de relève écrit, à moins qu'il contienne les trois éléments mentionnés ci-dessus.

- Au Québec comme au Canada, environ une entreprise agricole sur dix a mis en place un plan de relève écrit. Ainsi, 91 % des entreprises agricoles québécoises n'ont pas de plan de relève écrit. La proportion est de 88 % pour l'ensemble du Canada.
- Entre 2016 et 2021, la proportion d'entreprises québécoises disposant d'un plan de relève écrit est demeurée stable (9 %), alors qu'elle a augmenté pour l'ensemble du Canada (8 % en 2016 et 12 % en 2021).
- Seulement 5 % des entreprises québécoises composées d'exploitantes et d'exploitants âgés de 55 ans ou plus disposaient d'un plan de relève écrit en 2021, une légère diminution par rapport à 2016 (6 %). L'ensemble du Canada affichait une augmentation de cette proportion (8 % en 2016 et 12 % en 2021).
- Les entreprises constituées d'au moins une exploitante ou un exploitant de moins de 40 ans et d'au moins une exploitante ou un exploitant de 40 ans ou plus sont plus nombreuses, en proportion, à avoir mis en place un plan de relève écrit. C'est le cas d'environ une entreprise québécoise sur trois.

Tableau 38 : Proportion d'exploitations agricoles ayant réalisé un plan de relève selon l'âge des exploitantes et des exploitants, en 2016 et en 2021

Composition de l'exploitation selon l'âge des exploitants et des exploitantes	Proportion d'exploitations agricoles ayant réalisé un plan de relève écrit			
	Québec		Canada	
	2016	2021	2016	2021
Au moins une personne âgée de moins de 40 ans	20 %	20 %	11 %	14 %
Uniquement des personnes âgées de moins de 40 ans	7 %	7 %	6 %	8 %
Au moins une personne âgée de moins de 40 ans et au moins une personne âgée de 40 ans ou plus	33 %	32 %	22 %	26 %
Uniquement des personnes âgées de 55 ans ou plus	6 %	5 %	8 %	12 %
Ensemble des exploitations agricoles	9 %	9 %	8 %	12 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021.

- Au Québec, en 2021, parmi les entreprises agricoles ayant déclaré avoir un plan de relève écrit, 94 % l'utilisaient pour un ou des membres de la famille exclusivement.

Tableau 39 : Proportion d'exploitantes et exploitants visés par un plan de relève écrit, selon le successeur, au Québec et au Canada, en 2021

Région	Nature du plan de relève selon le successeur		
	Plan de relève écrit pour un ou des membres de la famille exclusivement	Plan de relève écrit pour une ou des personnes non apparentées	Plan de relève écrit pour un ou des membres de la famille et une ou plusieurs autres personnes non apparentées
Québec	94 %	5 %	1 %
Canada	96 %	3 %	1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021.



ANNEXE

QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2021

PRÉSENCE D'UN MEMBRE DE LA RELÈVE ÉTABLIE

A. Vous avez été identifié comme une personne de moins de 40 ans qui possède des parts dans une entreprise agricole. Cette information est-elle exacte?

- Oui Seule la personne qui a reçu ce questionnaire doit y répondre. Si d'autres personnes âgées de moins de 40 ans possèdent des parts dans votre entreprise et qu'elles n'ont pas reçu de lettre comportant un identifiant et un code d'accès, elles peuvent obtenir ces renseignements en adressant un courriel à recensementreleve2021@mapaq.gouv.qc.ca.
- Non **Merci de votre participation.**

B. Actuellement, êtes-vous propriétaire de plus d'une entreprise agricole?

- Oui Non

Si oui, répondez à ce questionnaire en fonction de l'entreprise dans laquelle vous avez le plus de parts, en prenant soin de bien désigner cette entreprise dans la section suivante.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE DE LA RELÈVE ÉTABLIE

C. Veuillez compléter les renseignements demandés ci-après.

Nom de l'entreprise : _____

Structure de l'entreprise : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : | | | | | | | | | |

Téléphone : | | | | | | | | | | Courriel : _____

D. Veuillez fournir les renseignements suivants :

Date de naissance (JJ-MM-AAAA) : ____ - ____ - _____ Sexe : Homme Femme

Proportion des parts que vous avez dans l'entreprise au moment du recensement : _____ %

Quel est le nombre de propriétaires (y compris vous-mêmes) possédant des parts dans l'entreprise? _____

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

E. Quels sont les revenus bruts (chiffre d'affaires) de votre entreprise en 2020? (Une seule réponse possible.)

- Moins de 10 000 \$ De 10 000 \$ à 24 999 \$ De 25 000 \$ à 49 999 \$ De 50 000 \$ à 99 999 \$
- De 100 000 \$ à 249 999 \$ De 250 000 \$ à 349 999 \$ De 350 000 \$ à 499 999 \$ De 500 000 \$ à 999 999 \$
- 1 000 000 \$ ou plus

F. Quelle est l'activité principale de votre entreprise (d'où provient la plus grande proportion de vos revenus agricoles bruts ou de votre chiffre d'affaires) en 2020? (Une seule réponse possible.)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Apiculture | <input type="checkbox"/> Aquaculture | <input type="checkbox"/> Bovins de boucherie |
| <input type="checkbox"/> Bovins laitiers et production laitière | <input type="checkbox"/> Caprins | <input type="checkbox"/> Chevaux |
| <input type="checkbox"/> Œufs | <input type="checkbox"/> Poulets et dindons | <input type="checkbox"/> Autres volailles (canards, émeus, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Ovins | <input type="checkbox"/> Porcs | <input type="checkbox"/> Veaux lourds |
| <input type="checkbox"/> Autres productions animales; précisez : _____ | | |
| <input type="checkbox"/> Acériculture | <input type="checkbox"/> Bleuets nains | <input type="checkbox"/> Canneberges |
| <input type="checkbox"/> Pommes | <input type="checkbox"/> Autres fruits | <input type="checkbox"/> Bois |
| <input type="checkbox"/> Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains | <input type="checkbox"/> Champignons | <input type="checkbox"/> Cultures abritées |
| <input type="checkbox"/> Fourrages | <input type="checkbox"/> Horticulture ornementale | <input type="checkbox"/> Pommes de terre |
| <input type="checkbox"/> Autres légumes de champ | <input type="checkbox"/> Autres légumes de transformation | |
| <input type="checkbox"/> Autres productions végétales; précisez : _____ | | |

G. Dans quelle région les activités de votre entreprise se déroulent-elles principalement? (Une seule réponse possible.)

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Bas-Saint-Laurent | <input type="checkbox"/> Saguenay–Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> Capitale-Nationale | <input type="checkbox"/> Mauricie |
| <input type="checkbox"/> Estrie | <input type="checkbox"/> Outaouais | <input type="checkbox"/> Abitibi-Témiscamingue | <input type="checkbox"/> Nord-du-Québec |
| <input type="checkbox"/> Côte-Nord | <input type="checkbox"/> Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | <input type="checkbox"/> Chaudière-Appalaches | <input type="checkbox"/> Montréal |
| <input type="checkbox"/> Laval | <input type="checkbox"/> Lanaudière | <input type="checkbox"/> Laurentides | <input type="checkbox"/> Montérégie-Est |
| <input type="checkbox"/> Centre-du-Québec | <input type="checkbox"/> Montérégie-Ouest | | |

H. Est-ce que les produits issus de votre activité principale bénéficient d'une certification à caractère biologique?

- Oui Oui, partiellement En instance de certification Non

I. Effectuez-vous à la ferme une transformation de produits agricoles (par exemple, une entreprise laitière qui utilise son lait pour fabriquer du fromage)?

- Oui Non

J. Offrez-vous des activités touristiques complémentaires qui ont lieu dans l'exploitation agricole (accueil, visite, animation)?

- Oui Non

FORMATION

1- Parmi les diplômes suivants, indiquez tous ceux que vous avez obtenus : (Possibilité de plusieurs réponses.)

Diplôme d'études secondaire (DES)

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

- Spécialisation :**
- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Production de bovins de boucherie | <input type="checkbox"/> Production laitière | <input type="checkbox"/> Mécanique agricole |
| <input type="checkbox"/> Production porcine | <input type="checkbox"/> Grandes cultures | <input type="checkbox"/> Production horticole |
| <input type="checkbox"/> Production acéricole | <input type="checkbox"/> Comptabilité | |
| <input type="checkbox"/> Horticulture ornementale | <input type="checkbox"/> Secrétariat | |

Autre spécialisation agricole; précisez : _____

Spécialisation non agricole; précisez : _____

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Spécialisation :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Techniques de santé animale | <input type="checkbox"/> Gestion et technologies d'entreprise agricole |
| <input type="checkbox"/> Techniques équines | <input type="checkbox"/> Technologie du génie agromécanique |
| <input type="checkbox"/> Technologie des productions animale | <input type="checkbox"/> Techniques de comptabilité et de gestion |
| <input type="checkbox"/> Technologie de la production horticole et de l'environnement | |
| <input type="checkbox"/> Technologie des procédés et de la qualité des aliments | |
| <input type="checkbox"/> Paysage et commercialisation en horticulture ornementale | |
| <input type="checkbox"/> Autre spécialisation agricole; précisez : _____ | |
| <input type="checkbox"/> Spécialisation non agricole; précisez : _____ | |

Attestation d'études collégiales (AEC)

- Gestion d'entreprises agricoles
- Autre spécialisation agricole; précisez : _____
- Spécialisation non agricole; précisez : _____

Diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise ou autre)

Spécialisation :

- Agroéconomie Agronomie
- Autre spécialisation agricole; précisez : _____
- Spécialisation non agricole; précisez : _____

Aucun diplôme

2- Êtes-vous présentement inscrite ou inscrit à un programme d'études?

Oui Non

3- Avez-vous déjà pris part, à l'extérieur de votre entreprise, à des stages dans une entreprise agricole?

Oui Non Je ne sais pas

4- Au cours des douze derniers mois, avez-vous participé à des activités de formation ayant un rapport avec les activités de votre entreprise?

Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, quels étaient les sujets traités? (Possibilité de plusieurs réponses.)

- Gestion : financière
- des ressources humaines
- technico-économique

Techniques de production

Agroenvironnement

Développement de produits et innovation

Développement de marché

Qualité et salubrité

Technologie de la production

Autre; précisez : _____

ÉTABLISSEMENT

L'établissement est défini comme l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole à la suite du transfert d'une entreprise existante (familiale ou non) ou du démarrage d'une nouvelle entreprise.

PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

5- À quel âge, approximativement, avez-vous envisagé sérieusement de vous établir en agriculture?

_____ ans Jamais

6- Durant combien d'années avez-vous planifié votre projet d'établissement?

_____ ans Je ne sais pas

7- Au moment de planifier votre projet d'établissement, avez-vous réalisé un plan d'affaires?

Oui Non, je n'ai pas de plan d'affaires Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, avez-vous? (Possibilité de plusieurs réponses.)

Réalisé vous-même votre plan d'affaires?

Utilisé les services d'un conseiller d'un réseau Agriconseils?

Reçu l'aide d'un CLD (centre local de développement)

Autre manière; précisez : _____

Je ne sais pas

8- Avant votre établissement, votre famille a-t-elle appuyé votre décision de vous établir en agriculture?

Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, quelle est la nature de cet appui? (Possibilité de plusieurs réponses.)

Approbation de la décision

Aide financière durant les études

Accompagnement durant la démarche

Aide financière autre que durant les études

Autre type d'appui; précisez : _____

Je ne sais pas

9 a) Vos parents (père, mère) sont-ils ou étaient-ils des producteurs agricoles?

Oui Non

9 b) À la suite de votre établissement, est-ce que vos parents vous ont appuyé financièrement dans la réalisation des activités de votre entreprise au cours des cinq premières années?

Oui Non

RÉALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Veuillez fournir vos réponses en fonction de l'entreprise dans laquelle vous avez le plus de parts.

10- En quelle année avez-vous acquis vos premières parts dans l'entreprise principale dans laquelle vous avez des parts?

_____ Je ne sais pas

11- Quelle proportion de parts avez-vous initialement acquises dans cette entreprise?

_____ % Je ne sais pas

12- Votre établissement est-il le résultat (Un seul choix possible.)

Dans le présent contexte, le terme « familial » renvoie aux parents, grands-parents, beaux-parents, oncle, tante, cousin et cousine.

- Du transfert familial d'une entreprise en activité?
- Du transfert non familial d'une entreprise en activité (transfert non apparenté)?
- Du démarrage d'une nouvelle entreprise?

13- Au moment de votre établissement, votre entreprise était-elle locataire d'une partie ou de la totalité de ses actifs agricoles?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, de quels actifs s'agissait-il? (Possibilité de plusieurs réponses.)

- Terre
- Bâtiment
- Tous les actifs

Autre; précisez : _____

- Je ne sais pas

14- Pour vous établir, avez-vous conclu un contrat avec un intégrateur?

(Un intégrateur est une entité juridique à laquelle vous êtes lié par un contrat. Il peut posséder une partie des actifs de votre entreprise et il détermine les quantités et la qualité de vos produits.)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

15-Actuellement, êtes-vous membre :

- a) d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)? Oui Non Je ne connais pas la formule
- b) d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)? Oui Non Je ne connais pas la formule

Si votre établissement est issu du transfert d'une entreprise en activité, veuillez répondre aux questions 16 à 20; si non, passez à la question 21.

16- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle augmenté son volume de production ou sa taille dans le même secteur de production (expansion)?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

17- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle diversifié ses activités en ajoutant une nouvelle production ou une activité de transformation ou d'agrotourisme? (Possibilité de plusieurs réponses.)

- Oui, ajout d'une production
- Oui, ajout d'une activité de transformation
- Oui, ajout d'un volet d'agrotourisme
- Non
- Je ne sais pas

18- Avant votre établissement, participiez-vous aux travaux dans l'entreprise?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, étiez-vous :

- un employé salarié? (Nombre d'années : _____ ans)
- un employé non salarié? (Nombre d'années : _____ ans)
- Je ne sais pas

19- Avant votre établissement, participiez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

- Jamais
- Parfois
- Régulièrement
- Toujours
- Ne s'applique pas

20- Aujourd'hui, participez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

- Jamais
- Parfois
- Régulièrement
- Toujours
- Ne s'applique pas

Veuillez passer à la question 23.

Si votre établissement est issu du démarrage d'une nouvelle entreprise, veuillez répondre aux questions 21 et 22; sinon, passez à la question 23.

21- Au moment de démarrer ses activités, votre entreprise a-t-elle :

a) reçu l'appui d'une entreprise existante? (C'est-à-dire une entreprise mère qui a apporté un soutien pouvant prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou encore d'une mise en commun de ressources humaines.)

Oui Non Je ne sais pas

b) bénéficié des services de soutien ou d'un usage matériel d'un incubateur agricole? (C'est-à-dire un incubateur d'entreprises agricoles qui offre un accès à des terres et à des bâtiments disponibles dans le milieu, tout en offrant un service d'accompagnement en vue de concrétiser un projet agricole.)

Oui Non Je ne sais pas

c) reçu l'appui d'un propriétaire d'actifs agricoles non exploitant? (C'est-à-dire un propriétaire qui possède des actifs de production [terre, bâtiment ou machinerie] mais qui ne les utilise pas.)

Oui Non Je ne sais pas

d) effectué une réorientation des activités d'une entreprise existante? (C'est-à-dire que l'entreprise a orienté ses activités vers de nouvelles productions après avoir abandonné les productions qu'elle exploitait.)

Oui Non Je ne sais pas

22- Avez-vous déjà été propriétaire d'une entreprise avant de démarrer celle que vous exploitez en ce moment?

Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, cette entreprise était liée :

- au secteur agricole
- à un secteur non agricole
- Je ne sais pas

Veuillez passer à la question 23.

FINANCEMENT ET CONSULTATION

23. Au moment de votre établissement, avez-vous bénéficié d'une ou de plusieurs des sources de financement suivantes?

a) Don Oui Non Je ne sais pas

b) Héritage Oui Non Je ne sais pas

c) Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ) : Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, précisez la forme d'aide financière. (Plus d'une réponse possible.)

Subvention à l'établissement

Subvention au démarrage

Garantie de prêt (endossement d'un prêt de l'institution financière par la FADQ)

Formule prêteur-vendeur

Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PADDR)

Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ)

Programme Investissement Croissance (PIC)

Autre; précisez : _____

Aucune aide

d) Aide financière du MAPAQ : Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, précisez en vertu de quel programme :

Prime-Vert

Programme Territoires : relève, entrepreneuriat relève et entreprises de petite taille

Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique

Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles

Programme d'appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles

Programme d'appui aux initiatives de partage de main-d'oeuvre et de matériel agricoles

Programme Proximité

Autre; précisez : _____

Aucune aide

e) Emprunt d'une institution financière Oui Non Je ne sais pas

f) Aide financière d'un centre local de développement (CLD) Oui Non Je ne sais pas

g) Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC) Oui Non Je ne sais pas

h) Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée de producteurs Oui Non Je ne sais pas

i) Financement provenant d'un membre de votre famille Oui Non Je ne sais pas

j) Financement agricole Canada Oui Non Je ne sais pas

k) Autre forme d'aide financière; précisez : _____ Oui Non Je ne sais pas

24- Au moment de planifier votre établissement, avez-vous utilisé les services des personnes ou des organismes suivants?

a) Conseiller du MAPAQ Oui Non Je ne sais pas

Conseiller en relève Oui Non Je ne sais pas

Autre conseiller Oui Non Je ne sais pas

b) Conseiller technique (fournisseurs d'intrants, club d'encadrement) Oui Non Je ne sais pas

c) Conseiller de la FADQ Oui Non Je ne sais pas

d) Conseiller en financement (institution financière, Financement agricole Canada, etc.) Oui Non Je ne sais pas

e) Comptable, fiscaliste ou planificateur financier Oui Non Je ne sais pas

f) Conseiller en gestion Oui Non Je ne sais pas

g) Centre régional d'établissement en agriculture (CREA) Oui Non Je ne sais pas

h) Organisme local (SADC, CLD, etc.) Oui Non Je ne sais pas

i) Banque de terres ou banque de fermes (ARTERRE) Oui Non Je ne sais pas

k) Autre; précisez : _____ Oui Non Je ne sais pas

25- Prenez-vous des décisions dans l'entreprise?

Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui, quelles décisions sont sous votre responsabilité? (Possibilité de plusieurs réponses.)

a) En ce qui concerne la production :

Gestion de la machinerie

Gestion agroenvironnementale

Gestion du troupeau

Gestion des champs

Autre responsabilité; précisez : _____

Aucune responsabilité

Je ne sais pas

b) En ce qui concerne la gestion de l'entreprise :

Gestion de la main-d'oeuvre

Planification des investissements

Négociation des prix de vente

Comptabilité et paiement des factures

Financement à court et à long termes

Représentation de l'entreprise pour des activités professionnelles (y compris le vote au nom de l'entreprise)

Gestion des risques

Commercialisation et marketing (image du produit, mise en marché, promotion, etc.)

Autre responsabilité; précisez : _____

Aucune responsabilité

Je ne sais pas

26- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole?

Oui Non Je ne sais pas

Si votre réponse est oui :

a) Quelle proportion de votre temps de travail annuel cet emploi représente-t-il? _____ % Je ne sais pas

b) Quelle proportion de votre revenu annuel cet emploi représente-t-il? _____ % Je ne sais pas

c) Est-ce qu'il s'agissait d'un emploi agricole? Oui Non Je ne sais pas

27- Participez-vous activement aux travaux de l'entreprise?

Toute l'année De façon saisonnière À l'occasion Jamais

28- Depuis votre établissement, à quelle fréquence utilisez-vous des services-conseils en gestion?

Régulièrement Parfois Jamais

29- Est-ce que vous avez utilisé des outils d'épargne personnels pour acquérir votre entreprise?

Oui Non

Si votre réponse est oui, quels outils avez-vous utilisés? (Plus d'un choix possible.)

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Autre outil financier; précisez : _____

30- Est-ce que vous utilisez des outils d'épargne personnels en prévision de votre retraite?

Oui Non

Si votre réponse est oui, quels outils utilisez-vous? (Plus d'un choix possible.)

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Autre outil financier; précisez : _____

31. Est-ce que vous prévoyez acquérir plus de parts de l'entreprise au cours des cinq prochaines années?

Oui Non

Si oui, quelle proportion de parts?

_____ % Je ne sais pas

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel
Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100
Télécopieur : 418 380-2142
Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

RÉDACTION

Stéphanie Cantin, Andy Cerqueira, Frédérick Desbiens, Denis Langlois et Anne Pennors
Sous la direction d'Hélène Brassard

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

PHOTOGRAPHIES

Éric Labonté, MAPAQ

CONCEPTION GRAPHIQUE

Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal: 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-93580-3 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-93581-0 (PDF)

